



EXTRAIT DU REGISTRE des Délibérations du Conseil Municipal

Séance du 8 mars 2018

Le Conseil Municipal, convoqué le 1^{er} mars 2018, s'est réuni dans le lieu habituel de ses séances.

Conseillers Municipaux en exercice : 55

Présidence de M. Jean-Louis FOUSSERET, Maire.

Étaient présents :

M. Jean-Louis FOUSSERET, M. Eric ALAUZET, M. Frédéric ALLEMANN, Mme Sorour BARATI-AYMONIER (jusqu'à la question 3 incluse), M. Thibaut BIZE, M. Nicolas BODIN, M. Patrick BONTEMPS (jusqu'à la question 18 incluse), M. Gueric CHALNOT (à compter de la question 4), M. Pascal CURIE, Mme Danielle DARD, M. Clément DELBENDE (à compter de la question 4), M. Cyril DEVESA (à compter de la question 11) M. Emmanuel DUMONT (à compter de la question 4), Mme Myriam EL-YASSA, Mme Béatrice FALCINELLA, M. Abdel GHEZALI, Mme Myriam LEMERCIER, M. Jean-Sébastien LEUBA, M. Christophe LIME, M. Michel LOYAT, Mme Elsa MAILLOT, Mme Carine MICHEL, M. Thierry MORTON, Mme Danielle POISSENOT, M. Yannick POUJET (à compter de la question 4), M. Anthony POULIN, Mme Françoise PRESSE, Mme Rosa REBRAB (jusqu'à la question 3 incluse), Mme Karima ROCHDI, M. Dominique SCHAUSS, M. Rémi STHAL, Mme Ilva SUGNY, Mme Catherine THIEBAUT (à compter de la question 4), M. Gérard VAN HELLE, Mme Anne VIGNOT, Mme Sylvie WANLIN, Mme Marie ZEHAF, M. Pascal BONNET, Mme Catherine COMTE-DELEUZE, M. Laurent CROIZIER, Mme Marie-Laure DALPHIN, M. Ludovic FAGAUT, Mme Odile FAIVRE-PETITJEAN, M. Philippe GONON, M. Jacques GROSPERRIN, M. Michel OMOURI, Mme Sophie PESEUX, Mme Mina SEBBAH, Mme Christine WERTHE, M. Julien ACARD, M. Philippe MOUGIN.

Secrétaire :

Mme Françoise PRESSE.

Absents :

Mme Anne-Sophie ANDRIANTAVY, Mme Sorour BARATI-AYMONIER (à compter de la question 4), M. Patrick BONTEMPS (à compter de la question 19), M. Emile BRIOT, Mme Claudine CAULET, M. Gueric CHALNOT (jusqu'à la question 3 incluse), M. Yves-Michel DAHOU, M. Clément DELBENDE (jusqu'à la question 3 incluse), M. Cyril DEVESA (jusqu'à la question 10 incluse), M. Emmanuel DUMONT (jusqu'à la question 3 incluse), M. Yannick POUJET (jusqu'à la question 3 incluse), Mme Rosa REBRAB (à compter de la question 4), Mme Catherine THIEBAUT (jusqu'à la question 3 incluse).

Procurations de vote :

Mme Anne-Sophie ANDRIANTAVY à M. Jean-Sébastien LEUBA, Mme Sorour BARATI-AYMONIER à M. Nicolas BODIN (à compter de la question 4), M. Patrick BONTEMPS à Mme Sylvie WANLIN (à compter de la question 19), Mme Claudine CAULET à Mme Françoise PRESSE, M. Gueric CHALNOT à Mme Myriam LEMERCIER (jusqu'à la question 3 incluse), M. Yves-Michel DAHOU à M. Abdel GHEZALI, M. Clément DELBENDE à Mme Elsa MAILLOT (jusqu'à la question 3 incluse), M. Cyril DEVESA à M. Anthony POULIN (jusqu'à la question 10 incluse) M. Yannick POUJET à Mme Marie ZEHAF (jusqu'à la question 3 incluse), Mme Rosa REBRAB à Mme Carine MICHEL (à compter de la question 4), Mme Catherine THIEBAUT à M. Pascal CURIE (jusqu'à la question 3 incluse).

OBJET : 5 - Rapport sur la situation en matière de développement durable

Rapport sur la situation en matière de développement durable

Rapporteur : Mme l'Adjointe VIGNOT

La présentation du rapport annuel de développement durable constitue chaque année une occasion de présenter et de valoriser les actions menées par la ville dans ce domaine. C'est aussi, cette année, l'occasion d'engager notre collectivité dans une réflexion sur la stratégie menée en terme de développement durable et les indicateurs permettant d'évaluer nos politiques.

Ce rapport présente les actions de la ville entreprises en 2017 et déclinées selon les cinq finalités du développement durable formalisées lors du sommet de la terre de Rio (lutte contre les changements climatiques, préservation de la biodiversité, protection des milieux et des ressources, cohésion sociale et solidarité entre les territoires et les générations, épanouissement de tous les êtres humains, dynamique de développement suivant des modes de production et de consommation responsables). Si ces finalités demeurent au centre du cadre de référence du Ministère de la transition écologique et solidaire pour les projets territoriaux de développement durable comme les agendas 21, il existe aujourd'hui un autre référentiel international permettant d'analyser les stratégies locales en matière de développement durable. En effet, depuis qu'en septembre 2015, les 193 états membres de l'ONU ont adopté un nouveau *programme de développement durable à l'horizon 2030*, il existe un ensemble de 17 *objectifs de développement durable* (ODD) auquel chaque pays signataire est censé se référer pour mener sa propre politique de développement.

Ces 17 objectifs mondiaux sont les suivants :

- Éradication de la pauvreté
- Lutte contre la faim
- Accès à la santé
- Accès à une éducation de qualité
- Égalité entre les sexes
- Accès à l'eau salubre et l'assainissement
- Recours aux énergies renouvelables
- Accès à des emplois décents
- Industrie, innovation et infrastructures
- Réduction des inégalités
- Villes et communautés durables
- Consommation et production responsables
- Lutte contre le changement climatique
- Protection de la faune et de la flore aquatiques
- Protection de la faune et de la flore terrestres
- Justice, paix et institutions efficaces
- Partenariats pour les objectifs mondiaux.

En France, au niveau local notamment, cette référence est encore peu développée et peu de collectivités se la sont appropriée.

La Ville de Besançon a entamé une réflexion afin d'adapter l'analyse de ses propres politiques dans une perspective de contribution à ces objectifs de développement durable. Ce travail sera conduit cette année et devrait nous amener, notamment, à élaborer des indicateurs permettant d'inscrire la ville dans cette perspective. En attendant, nous proposons, afin de nous familiariser avec ces «ODD», de décliner chaque action à travers le double prisme des cinq finalités du développement durable et des dix-sept ODD. L'ensemble de ces réalisations menées par les services et directions de la Ville permet de présenter de manière synthétique l'engagement de notre collectivité pour sa politique de développement durable exercée de manière transversale.

Proposition

Le Conseil Municipal est invité à prendre connaissance du rapport annuel 2017 sur la situation de la Ville en matière de développement durable.

Le Conseil Municipal a pris acte de ce rapport concernant la situation de la Ville de Besançon en matière de développement durable.

Pour extrait conforme,
Pour le Maire,
La Première Adjointe,



Danielle DARD.

Préfecture du Doubs
Reçu le 23 MARS 2018
Contrôle de légalité





**LES 17
OBJECTIFS
DE DÉVELOPPEMENT
DURABLE**

RAPPORT ANNUEL

DÉVELOPPEMENT DURABLE 2017

Ville de
Besançon

La lutte contre
les changements
climatiques
et la protection
de l'atmosphère

La préservation
de la biodiversité,
la protection
des milieux
et des ressources

La cohésion sociale
et la solidarité
entre les territoires
et les générations

L'épanouissement
de tous les êtres
humains

Une dynamique
de développement
suivant des modes
de production
et de consommation
responsables

5 FINALITÉS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

A

**La lutte contre
les changements
climatiques
et la protection
de l'atmosphère**
p. 6 à 16

B

**La préservation
de la biodiversité,
la protection
des milieux
et des ressources**
p. 17 à 34

C

**La cohésion
sociale et
la solidarité
entre les territoires
et les générations**
p. 35 à 42

D

**L'épanouissement
de tous les êtres
humains**
p. 43 à 57

E

**Une dynamique
de développement
suivant des modes
de production
et de consommation
responsables**
p. 58 à 65

ÉDITO

En 2017, aux Assises de l'Énergie à Bordeaux, Besançon recevait pour la deuxième fois, la plus haute distinction européenne pour son engagement en faveur du Climat, de la qualité de l'air, de la transition énergétique et écologique : le prix Cit'ergie Gold.

Aujourd'hui, presque toutes les collectivités se tournent vers la Transition énergétique, écologique et solidaire. Aussi, la question était de savoir si nous pouvions garder le niveau obtenu en 2012 alors que cette mutation se développe dans de très nombreuses collectivités.

Mais cette distinction n'est le fruit du hasard. Elle a pu s'obtenir parce que Besançon est une ville qui a pris à bras le corps la question des coûts énergétiques après le choc pétrolier avec un engagement politique depuis plus de 40 ans et en anticipant les évolutions. Elle a su s'équiper d'outils de télégestion des chaufferies (préfigurant la notion de smartcity) et miser sur une équipe technique et un manageriat transversal en matière de maîtrise de l'énergie. La Ville a opté pour les technologies les plus économes et produisant le moins de gaz à effet de serre (GES) et s'est emparé, il y a plus de 10 ans de la question des énergies renouvelables (EnR). Aujourd'hui, plus de 32 % de nos consommations sont couverts par les EnR et le réseau de chaleur atteint plus de 80 % d'EnR.

Mais la seule question énergétique ne pouvait répondre aux enjeux du Climat tels qu'ils sont appréhendés ces dernières années.

Or, la Ville, déjà précurseur en matière de transport en commun, de plan de déplacement et de zones piétonnes et zones 30, développe maintenant plus de pistes cyclables, un tram et un TCSP qui confortent des grands axes de déplacements pour s'offrir aussi comme relais (dont des parkings relais en extension) pour celles et ceux qui viennent de territoires plus vastes.

Dès les années 70, la Ville est déclarée la première ville verte en France et dans les années 80, elle s'approprie de nouvelles techniques de traitement horticole et de gestion différenciée pour maîtriser le zéro-phyto bien avant l'application de la loi. Lors des années 2000, elle établit et renouvelle un Agenda21 et un plan climat énergie avec l'agglomération. En 2010, elle se distingue comme capitale de la Biodiversité avec l'éco-pâturage des collines, les jardins partagés et les parcs éco-labellisés ; l'urbanisme s'affirme dans des opérations de projets d'éco-quartiers.

Besançon a historiquement maintenu la gestion de son eau potable et l'assainissement sous régie. Sur un autre plan, elle continue à développer les services sociaux pour la population dont la plus précaire et s'engage dans des opérations de coopérations internationales.

En effet, seule une politique qui s'empare de tous les domaines pouvait nous maintenir à ce niveau de reconnaissance.

Pour autant, il reste de nombreux champs à améliorer, à performer et à explorer au vu des urgences climatiques, sociales et écologiques désormais actées par tous.

Rien n'est acquis.

Ce rapport illustre les champs dans lesquels nous œuvrons et avons œuvré en 2017 en apportant notre pierre à cet édifice.

Anne Vignot

Adjointe au Maire

Déléguée à la transition énergétique, au cadre de vie et au développement durable

INTRODUCTION

Le rapport de Développement Durable de la Ville de Besançon permet à notre collectivité de dresser un bilan de l'ensemble de ses actions en matière de développement durable menées durant l'année 2017 et de porter à votre connaissance les actions les plus significatives dans ce domaine réalisées par l'ensemble des services de la Ville et du CCAS.

Parce que ces actions certes locales, s'inscrivent dans une dimension globale, nous avons souhaité les présenter avec le double prisme des 5 finalités du développement durable définies lors du sommet de la terre de Rio de 1992 (lutte contre les changements climatiques, préservation de la biodiversité, protection des milieux et des ressources, cohésion sociale et solidarité entre les territoires et les générations, épanouissement de tous les êtres humains, dynamique de développement suivant des modes de production et de consommation responsables) et des 17 Objectifs de développement durable (ODD) établies en 2015.

Ces ODD, adoptés à l'unanimité quelques mois avant la COP 21 de Paris par les 193 États membres des Nations unies établissent le Programme de développement durable à l'horizon 2030 pour notre humanité :

- 1** Éliminer l'extrême pauvreté et la faim
- 2** Éliminer la faim, assurer la sécurité alimentaire, améliorer la nutrition et promouvoir l'agriculture durable
- 3** Permettre à tous de vivre en bonne santé et promouvoir le bien-être de tous à tout âge
- 4** Assurer l'accès de tous à une éducation de qualité, sur un pied d'égalité, et promouvoir les possibilités d'apprentissage tout au long de la vie
- 5** Parvenir à l'égalité des sexes et autonomiser toutes les femmes et les filles
- 6** Garantir l'accès de tous à l'eau et à l'assainissement et assurer une gestion durable des ressources en eau
- 7** Garantir l'accès de tous à des services énergétiques fiables, durables et modernes, à un coût abordable
- 8** Promouvoir une croissance économique soutenue, partagée et durable, le plein emploi productif et un travail décent pour tous
- 9** Bâtir une infrastructure résiliente, promouvoir une industrialisation durable qui profite à tous et encourager l'innovation
- 10** Réduire les inégalités dans les pays et d'un pays à l'autre
- 11** Faire en sorte que les villes et les établissements humains soient ouverts à tous, sûrs, résilients et durables
- 12** Établir des modes de consommation et de production durables
- 13** Prendre d'urgence des mesures pour lutter contre les changements climatiques et leurs répercussions
- 14** Conserver et exploiter de manière durable les océans, les mers et les ressources marines aux fins du développement durable
- 15** Préserver et restaurer les écosystèmes terrestres, en veillant à les exploiter de façon durable, gérer durablement les forêts, lutter contre la désertification, enrayer et inverser le processus de dégradation des sols et mettre fin à l'appauvrissement de la biodiversité

16 Promouvoir l'avènement de sociétés pacifiques et ouvertes à tous aux fins du développement durable, assurer l'accès de tous à la justice et mettre en place, à tous les niveaux, des institutions efficaces, responsables et ouvertes à tous

17 Partenariats pour la réalisation des objectifs

En renouvelant la feuille de route de Rio 92 et l'Agenda 21, ces ODD constituent désormais le fil conducteur des politiques de développement durable entreprises par les États membres et donc par les collectivités comme la nôtre.

Nous œuvrons ainsi à ce que notre territoire s'inscrive dans cette trajectoire.

Ces objectifs conçus à l'échelle de la planète seront, à la suite d'un 'important travail, déclinés à notre échelle territoriale et une stratégie en matière de développement durable sera établie de manière à contribuer à leur atteinte. Nous devons établir des indicateurs précis, afin d'évaluer de manière fine, notre contribution à ces objectifs.

Ce rapport illustre donc cette nouvelle orientation en vous précisant dès maintenant quels sont les ODD concernés par chacune des actions mentionnées.

La Ville de Besançon inscrit ainsi son propre engagement en matière de développement durable dans la perspective d'une contribution à ces ODD et aux enjeux internationaux.

OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE



A La lutte contre les changements climatiques et la protection de l'atmosphère

35%
Part d'EnR dans la consommation finale du patrimoine de la Ville de Besançon

30%
Part de la consommation de chauffage couverte par des énergies renouvelables (production municipale et chauffage urbain)

1,05%
Part de la consommation d'électricité des bâtiments couverte par des énergies renouvelables (production municipale photovoltaïque)

OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE



Une politique d'économie d'énergie et de consommation d'énergie renouvelable forte

Suite à l'adoption de sa stratégie Climat Air Énergie en 2016, la Ville poursuit la mise en œuvre de sa feuille de route pour réduire son impact sur le changement climatique, que ce soit par la réduction des consommations d'énergie ou le recours aux énergies renouvelables.

À travers une succession de programmes de rénovation des chaufferies et d'isolation des bâtiments, la Ville a pu diviser par deux sa consommation de chauffage depuis 1980. Cet effort se poursuit avec une baisse de 13 % de la consommation rien que sur la dernière décennie, qui a également connu une bascule forte vers les énergies renouvelables.

Ainsi avec la mise en œuvre du Plan Bois et du Plan Solaire, la Ville a pu améliorer ses systèmes de chauffage pour aboutir et maintenir le niveau de 30 % d'énergie renouvelable et de récupération sur ces postes.

Concernant l'énergie électrique, le plan de renouvellement de l'éclairage public démarré en 2007 et une politique volontariste sur les équipements électriques (PC, photocopieurs, éclairage intérieur, pompes...) ont permis une maîtrise des consommations malgré l'intégration de nouveaux équipements tels que la vidéosurveillance et les parkings autrefois sous-traités. Le résultat de la baisse globale est d'environ 26 % sur cette dernière décennie.



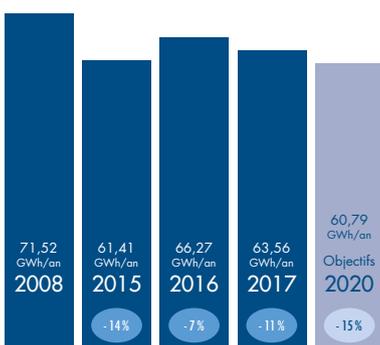
Panneaux solaires sur le toit de l'école Vieilles Perrières.

La maîtrise de cette consommation est un des enjeux importants à l'avenir. Dès 2017, la Ville s'est adjoint les services d'un assistant à maîtrise d'ouvrage pour étudier des remplacements massifs de l'éclairage intérieur des locaux. La limitation des effets rebonds (qui consiste habituellement à profiter des remplacements pour obtenir plus de confort) est un point clé de cette démarche et devra trouver le juste compromis entre le besoin et l'efficacité. En 2017 toujours, la production d'électricité photovoltaïque est repartie à la hausse mais ne couvre que 1,05 % de la consommation de l'électricité des bâtiments. Un programme ambitieux d'investissement va multiplier par au moins 5 cette production d'ici 2019. Les projets de centrales hydroélectriques également étudiés par la Ville pourraient quant à eux produire l'équivalent de 30 % de la consommation d'électricité. Dans cette attente, la Ville a fait le choix d'acheter une électricité d'origine verte à 40 % ou à 100 % selon les profils de consommation des sites. Ainsi, la Ville a d'ores et déjà atteint et dépassé son objectif de couverture à 32 % de sa consommation d'énergie par des énergies renouvelables. Son taux représentatif se situe aujourd'hui à plus de 35 %.

Autres finalités B C D

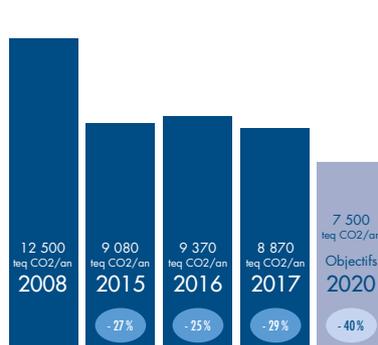
Direction Maîtrise de l'énergie

Énergie



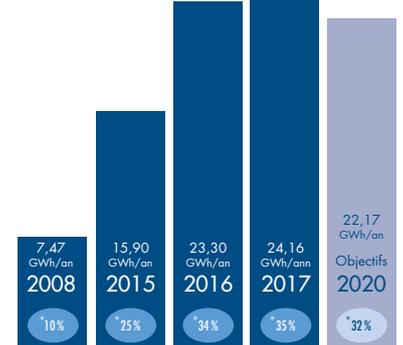
Évolution depuis 2008 des consommations d'énergie finale du patrimoine en GWh/an Hors DEA et STEP

GES



Évolution depuis 2008 des émissions de GES du patrimoine (teq CO2/an) Hors DEA et STEP

EnR



Évolution depuis 2008 de la consommation couverte par les EnR en GWh Hors DEA et STEP

* Part d'EnR dans la consommation finale (y compris électricité verte achetée)



A La lutte contre les changements climatiques et la protection de l'atmosphère



30 % de baisse de consommation d'énergie
Remplacement d'une ancienne chaudière (+ 20 ans)

8

OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE



Un bâtiment alimenté 100 % renouvelable

La Ville modernise régulièrement ses installations énergétiques. À ce titre, les chaufferies de l'école Rivotte, de la bibliothèque Aimé Césaire, du local associatif de Mallarmé, du gymnase Clémenceau, de la maternelle La Butte et de l'annexe 2 du stade Léo Lagrange ont été renouvelées.

En 2017, une nouvelle chaufferie bois a été installée dans le bâtiment Sud du pôle des Tilleuls

qui est devenu ainsi le premier bâtiment à énergie 100 % renouvelable du patrimoine municipal.

En effet, avec une isolation poussée, quatre chaudières à granulés, des panneaux photovoltaïques (installés au printemps 2018) et une électricité résiduelle achetée verte à 100 %, le pôle est alimenté entièrement à partir de ressources renouvelables.



Le pôle des Tilleuls, bâtiment 100 % renouvelable.

Autre finalité

Direction Maîtrise de l'énergie

OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE



Le parking Milleret (Hauts-du-Chazal) réglementé pour inciter aux modes de déplacements alternatifs à la voiture

La réglementation d'un parking visiteur, auparavant gratuit, permet d'encourager le report modal des actifs vers des solutions de mobilité alternatives à la voiture individuelle (covoiturage, P+R, tram, bus, vélo, marche). Actuellement 85 % des actifs/étudiants se déplacent en voiture.

Autre finalité

Direction Voirie Déplacements



Réduction de
25 T/an
de **Nox**

25 T/an
de **SO2**

1 T
de **poussières**

1 186 T/an
de **CO2**
avec l'arrêt
de la centrale
à charbon



35 €/an
Coût d'un
poste de travail
informatique
qui fonctionne 24 h

10 €/an
Coût avec
une mise en veille
bien configurée

OBJECTIFS
DE DÉVELOPPEMENT
DURABLE



Une nouvelle unité de cogénération gaz sur le site du chauffage urbain

Installée en 2017 par la société ENGIE sur le site de la chaufferie en remplacement de la chaudière à charbon, cette chaudière de cogénération gaz de 12 MW électrique et 17 MW thermique fonctionnera dès 2018 et permettra la réduction des émissions polluantes



de gaz à effet de serre liées à l'arrêt de la chaudière charbon.

Ce projet d'intérêt général d'initiative privée permettra également de contribuer à la sécurisation de l'approvisionnement électrique (capacité de production équivalente à 2 000 logements) et de créer une nouvelle source vertueuse de production de chaleur et d'électricité sur le territoire communal.

Autres finalités **B C D**

Direction Maîtrise de l'énergie

OBJECTIFS
DE DÉVELOPPEMENT
DURABLE



Mise en veille des postes de travail informatiques

Plus de 2000 ordinateurs sont utilisés dans nos trois collectivités. Certains ordinateurs restaient allumés la nuit et en cas d'absence prolongée des agents. Une programmation automatique à distance des postes informatiques permet d'éteindre en cas d'inactivité les écrans après 15 minutes et les ordinateurs après deux heures.

Autre finalité **E**

Directions Systèmes d'Information, Maîtrise de l'énergie et mission Développement durable

A La lutte contre les changements climatiques et la protection de l'atmosphère



100 mallettes prêtées durant l'hiver 2016-2017

OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE



Prêt de mallettes de matériels de mesures et Défi Familles à Énergie Positive

En 2017, le service de prêt de mallettes de matériels de mesures (caméra thermique, wattmètres, débitmètre, mousseurs et thermo-hygromètre) de la Ville a été élargi à l'ensemble du territoire du Grand Besançon et aux agents des trois collectivités habitants en dehors du Grand Besançon.

Ces équipements sont destinés à mesurer les consommations de l'électricité et de l'eau et à repérer des pistes d'économies. La finalité étant de réduire sa facture énergétique et d'améliorer son confort en réalisant des travaux ou en investissant dans du petit matériel efficace. Ce dispositif rencontre un succès grandissant et de plus en plus de personnes sollicitent le prêt de ces mallettes pour s'auto-diagnostiquer.

Cette action est menée en lien avec l'équipe du Logis 13 Éco et s'est vu complétée par le lancement du défi Familles à énergie positive (FAEP).

Cette nouvelle action vise à mobiliser les habitants dans un cadre ludique, participatif et convivial pour générer des économies d'énergie par les éco-gestes.



Autres finalités C D E

Direction Maîtrise de l'énergie

OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE



22 personnes de ces logements sociaux utilisent le composteur

Maison Relais *L'autre toit* et l'Agora : mise en place de bonnes pratiques et d'éco gestes

À la Maison Relais comme à l'Agora, les résidents ont été sensibilisés et invités à passer aux bonnes pratiques en matière de déchets et d'économie d'énergie.

À la Maison Relais, après l'installation d'un composteur, les habitants ont bénéficié de plusieurs animations avec l'association Trivial'compost et trois habitants ont été désignés référents pour gérer le compostage sur l'année. Du côté de l'Agora, les résidents ont travaillé en groupe et le projet de compostage a été validé par le Conseil de vie sociale en fin d'année.

Les résidents des deux structures ont également bénéficié d'animations sous forme d'atelier - fabrication de produits cosmétiques - et de visites de l'appartement pédagogique du Logis 13 Éco.

En parallèle, les logements de la Maison Relais ont été dotés de pommeaux économiseurs de douches et d'ampoules LED basses consommation.



Aline Corneille animatrice, aidée par son collègue, Luciano Lebeau, explique l'usage du tri aux résidents de l'Agora.

À venir : Poursuite des remplacements des luminaires et des économiseurs d'eau et analyse des économies d'eau et électricité. Permettre aux résidents, à travers les ateliers écogestes, de changer leurs pratiques et allier économie et gestes pour l'environnement.

Autres finalités C D E

CCAS - Solidarités/Hébergement Logement Accompagné



400 K€
de recette record
issus de la revente
des CEE, en 2017,
ont permis
des investissements
dans les économies
d'énergie dont plus
de 50 %
exclusivement
dans les panneaux
photovoltaïques
des nouveaux
ateliers municipaux



Des Certificats d'économies d'énergie (CEE) réinvestis dans l'énergie renouvelable

Ce dispositif vise à valoriser, de façon vertueuse, des actions d'économies d'énergie (travaux et action de sensibilisation). Chaque action d'économie d'énergie réalisée fait l'objet d'un certificat affichant un cumul d'équivalents en kWh (dits CUMAC) que la Ville peut vendre sur un marché spécifique. Leur valeur varie en fonction de l'évolution de ce marché ainsi que de leur origine : certificats standards ou certificats précarités. Depuis mars 2017, les actions s'inscrivant dans le cadre des territoires déclarés à énergie positive pour une croissance verte (TEPCV) bénéficient de CEE spécifiques mieux récompensés.

La Ville a décidé que 50 % des recettes alimentent un fond « Plan Climat » et 50 % redistribuées aux directions qui génèrent les certificats.

Autre finalité C

Direction Maîtrise de l'énergie

A La lutte contre les changements climatiques et la protection de l'atmosphère



10 serveurs de nouvelles générations (4 fois plus puissants tout en consommant moins d'énergie) ont remplacé 24 anciens serveurs

La capacité disque a été doublée, en utilisant autant de volume et en consommant moins d'énergie

12

OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE



Des équipements informatiques moins énergivores

Le remplacement des équipements de stockage de données par des systèmes plus capacitifs et le changement de technologie de disque et des serveurs a permis de réduire l'empreinte énergétique par réduction de la consommation électrique et des besoins en refroidissement.



Sur les postes de travail, le remplacement des écrans d'ordinateur par des écrans LED dissipant moins de chaleur et optimisant la luminosité par des capteurs de présence, permet de réduire la consommation électrique des postes informatiques.

À venir : Poursuivre le remplacement des équipements réseaux informatiques et téléphoniques, avec des dispositifs plus économes de façon à infléchir la courbe de croissance de la consommation énergétique tout en accroissant les capacités et les performances.

Autre finalité

Direction Systèmes d'Information



33 T de papiers

4 T de cartons

collectés en 2017 par des salariés en situation de handicap de l'ESAT

OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE



Comment traiter les déchets des services de la collectivité en participant à l'emploi de personnes en situation de handicap

Dans le cadre de sa politique de développement durable et particulièrement de son engagement pour le soutien aux travailleurs handicapés, la Ville de Besançon a souhaité inscrire une consultation pour le traitement des déchets de ses services dans une démarche écoresponsable.



Le jeudi matin, une équipe de l'ESAT récupère les cartons du CAM.

C'est pourquoi, conformément à la réglementation, le lot 6 de ce marché a été réservé à des entreprises adaptées ou des établissements et services d'aide par le travail.

Les conditions du marché pour ce lot portaient bien évidemment sur la prestation de traitement à fournir par les candidats mais aussi sur leur capacité à encadrer et à former leur personnel en situation de handicap.

C'est l'ESAT - Solidarité Doubs Handicap de Roche-lez-Beaupré - qui assure cette prestation.

De plus, chaque lot du marché préconise dans la prestation de traitement des déchets des opérations permettant la valorisation des déchets collectés.

Autre finalité

Direction Systèmes d'Information



Étude pour le développement de la production d'électricité photovoltaïque en autoconsommation



875 K€
Investissement
nécessaire
pour les trois
installations

Objectif de 17 %
des besoins
d'électricité
couverts par
l'autoproduction

Six sites municipaux sont équipés de panneaux solaires photovoltaïques et produisent de l'électricité revendue à EDF engendrant une recette de plus de 40 K€ grâce à des contrats signés il y a plusieurs années.

Les nouveaux contrats proposés par EDF offrent un prix de rachat peu intéressant et ne permettent pas de rentabiliser les investissements nécessaires à la pose de panneaux photovoltaïques.

Afin de poursuivre la production d'électricité renouvelable, la Ville s'est orientée vers une étude pour de l'autoconsommation.

Trois bâtiments ont été étudiés : la cuisine centrale, la station d'épuration de Port Douvot et le Centre technique municipal, tous trois étant d'importants consommateurs d'électricité. La mise en place de panneaux solaires sur leur toiture permettrait de couvrir entre 5 et 17 % de leurs besoins. La puissance installée est basée en fonction de la puissance utilisée lors des périodes creuses. Ces travaux seront réalisés en 2018 et multiplieront par 4 les surfaces installées.



À venir : En parallèle de la réalisation de ces projets, la Ville poursuivra l'exploration et l'étude de nouveaux sites pour poursuivre dans la voie de l'utilisation de l'énergie solaire et réduire la facture d'électricité de la Ville.

Direction Maîtrise de l'énergie

A La lutte contre les changements climatiques et la protection de l'atmosphère

OBJECTIFS
DE DÉVELOPPEMENT
DURABLE



Un robot de tonte pour le terrain Honneur du stade Léo Lagrange

La direction Espaces verts, sportifs et forestiers s'est dotée d'un robot de tonte de grande largeur, entièrement électrique et connecté.

Doté d'innovations technologiques, il tond le terrain en suivant un parcours aléatoire, en ne faisant jamais le même parcours mais en passant sur toute la surface avec une largeur de coupe de plus d'un mètre. Silencieux et respectant l'environnement, en remplaçant de

l'énergie fossile par de l'énergie renouvelable, cette machine diminue l'empreinte carbone des tontes sur le terrain Honneur Léo Lagrange.



Direction Espaces verts, sportifs et forestiers – Mission Développement durable

OBJECTIFS
DE DÉVELOPPEMENT
DURABLE



Intégration de matériaux biosourcés dans les marchés d'entretien et grosses réparations

Dans le cadre de la volonté de la Ville d'améliorer la qualité de l'air intérieur, notamment dans les établissements accueillant les jeunes enfants, il a été décidé d'intégrer des matériaux biosourcés, pour les travaux d'entretien et grosses réparations. Plusieurs lots des marchés publics passés intègrent désormais le choix de ces matériaux pour inciter les entreprises à les soumettre dans leurs offres.

On retiendra, par exemple, des plaques de plâtre qui absorbent le formaldéhyde et de la peinture sans solvant d'origine pétrolière, pour le lot plâtrerie, peinture, l'intégration de sols linoléum ou sols caoutchouc pour le lot revêtements de sol souple ou des vitrificateurs sans solvant, bénéficiant d'un ecolabel européen pour le lot vitrificateur ou encore les luminaires LED dans le cadre du lot électricité.

À venir : Améliorer les connaissances sur les matériaux biosourcés compatibles avec les différentes réglementations des Établissements recevant du public (ERP).

Autres finalités **B** **E**

Département Architecture et Bâtiments

Rénovation du siège de l'Université Bourgogne Franche-Comté (UBFC)

La Ville aménage les locaux de l'UBFC dans les locaux ex-CNRS avenue de l'Observatoire.

Un diagnostic énergétique a été réalisé et a permis de cibler les investissements à réaliser afin de diminuer les consommations énergétiques et émissions de CO₂ :



- Raccordement du bâtiment sur le réseau de chaleur bois de l'université
- Travaux d'isolation : toiture, murs
- Mise en œuvre d'une ventilation double-flux dans les salles de réunion
- Remplacement de l'ensemble des éclairages par des éclairages LED

Autre finalité E

Département Architecture et Bâtiments



- 8%
de consommation
d'énergie

- 9%
de GES

entre 2008
et 2014 sur
le territoire
bisontin

Observatoire Air Climat Énergie

L'observatoire Air Climat Énergie de Bourgogne-Franche-Comté, co-animé par ALTERRE et ATMO BFC, permet de suivre annuellement les consommations d'énergie, les productions d'EnR et tous les 2 ans, les émissions de polluants atmosphériques et de gaz à effet de serre. Pour 2017, un travail de mise à jour et de production de ces données à l'échelle communale, avec une méthodologie harmonisée BFC, a été réalisé au travers de la plateforme de calcul des émissions et consommations, en utilisant notamment le modèle régional de transport routier. Toutes ces données et calculs sont disponibles pour la Ville de Besançon et réactualisées périodiquement.

ATMO BFC

A La lutte contre les changements climatiques et la protection de l'atmosphère

OBJECTIFS
DE DÉVELOPPEMENT
DURABLE



Surveillance de la qualité de l'air

La surveillance de la qualité de l'air est réalisée sur Besançon par deux stations fixes, complétée par un réseau de stations mobiles et d'outils de modélisation, dont de la modélisation fine à l'échelle de la rue. Les concentrations en polluants oxydes d'azote, NOx, poussières, PM10 et PM2.5, les hydrocarbures aromatiques polycycliques HAP, rejetés par le transport, chauffage et autres activités humaines, l'ozone, O3, polluant secondaire, sont évaluées en temps réel. La prévision de la qualité de l'air est estimée quotidiennement pour le jour même et le lendemain. En complément, une surveillance des pollens est également réalisée sur Besançon de mi-février à fin septembre. Toutes ces données font l'objet d'une information grand public, au travers de supports d'informations spécifiques (panneau d'affichage électronique, officine, sites Web de la mairie et d'ATMO BFC).

Enfin, une surveillance spécifique de la qualité de l'air est menée et a été menée sur les établissements de petite enfance de la Ville de Besançon.

À venir : Poursuivre les actions de surveillance et d'évaluation en tout point du territoire bisontin, en vue d'estimer les expositions individuelles et de communiquer au mieux et au plus près des administrés.

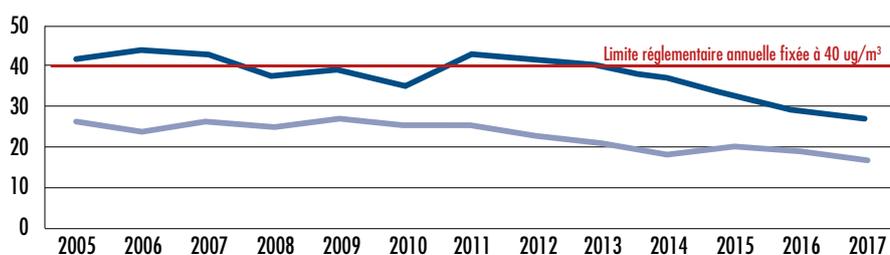
Une surveillance des pollens en continu, pour prévenir des pics allergeo polliniques et sensibiliser au mieux les personnes allergiques.

Poursuivre la sensibilisation des bonnes pratiques en termes de qualité de l'air intérieur, polluants chimiques et radioactif (radon) confondus.

Autre finalité

ATMO BFC

Évolution du NO2 entre 2005 et 2017 sur les stations de Besançon



— Planoise/Prévoyance

— Mégevand

B La préservation de la biodiversité, la protection des milieux et des ressources



160 kg/an
de produits
(appâts) non
consommés
récupérés
et retraités

OBJECTIFS
DE DÉVELOPPEMENT
DURABLE



Amélioration du dispositif de lutte contre les rongeurs commensaux

À l'instar de toutes les grandes villes, Besançon doit faire face à la présence d'animaux sauvages indésirables comme les rongeurs.

Dans les endroits particulièrement sensibles comme les berges du Doubs, tout traitement doit être mené avec une grande précaution pour ne pas atteindre la faune non cible (comme le castor) et ne pas engendrer de risque pour la rivière. Une expertise a donc été conduite afin de définir des zones à enjeux prioritaires et des préconisations en matière de contrôle des populations. Une adaptation des pratiques comme la pose de boîtes à appâts sélectives et la récupération des produits non consommés a été menée tout comme une campagne de sensibilisation du public pour limiter le nourrissage des animaux sauvages.



À venir : Veille réglementaire et techniques sur les nouvelles techniques de lutte contre les rongeurs commensaux et plan d'amélioration du dispositif de lutte sur les berges du Doubs selon préconisations de l'expertise réalisée.

Direction Hygiène-Santé



12 sites
labellisés Écojardin
sur Besançon

OBJECTIFS
DE DÉVELOPPEMENT
DURABLE



Labellisation Écojardin

En 2017, deux nouveaux sites ont été labellisés Écojardin, le label de référence de gestion écologique des espaces verts ouverts au public : le square Coluche et le square Copin.

À venir : Un travail préparatif en cours pour labelliser deux cimetières en 2018.

Autre finalité **E**

Direction des Espaces verts, sportifs et forestiers



B La préservation de la biodiversité, la protection des milieux et des ressources



**600 lanternes
remplacées**

**300 000 kWh
de gain
énergétique/an**

**4 ans en
moyenne pour
le remboursement
de l'investissement**

**OBJECTIFS
DE DÉVELOPPEMENT
DURABLE**



Des LEDs pour éclairer au plus juste le domaine public

Le remplacement de 600 lanternes sodium haute pression par des lanternes à source LED a pour conséquence une économie d'énergie annuelle de plus de 300 000 kWh par an. Mais au-delà du gain énergétique conséquent, la source LED nous permet de travailler



L'éclairage blanc des LED sur la place Risler.

avec des photométries beaucoup plus précises permettant de n'éclairer que l'espace public nécessaire, en maîtrisant les flux parasites et notamment ceux émis vers le ciel. Ainsi, on minimise le plus finement possible la pollution lumineuse liée à l'éclairage.

Le choix de la température de couleur à 3 000 K est par ailleurs agréé par les écologues quant à sa nocivité pour la biodiversité. C'est également la température la plus confortable pour l'œil humain

Autres finalités **A** **D**

Direction Voirie et Déplacements



55 l en 2013

40 l en 2014

15 l en 2016

0 l en 2017

**Quantité de produit
phytosanitaire
utilisé par
le service
Voirie-Propreté**

**OBJECTIFS
DE DÉVELOPPEMENT
DURABLE**



Pratiques alternatives aux produits phytosanitaires : 0 litre utilisé pour entretenir la voirie

L'engagement de la Ville dans une démarche Zérophyto a conduit la ville à adapter ses pratiques lors des opérations de désherbage de la voirie communale : nouvelles méthodes de désherbage pour les agents et en parallèle une acceptation progressive des riverains face à la présence de verdure sur la voirie.

6 734 h
passées pour
le désherbage
manuel, 4,15 ETP
(2,5 en 2014)

360 litres
de vinaigre blanc
et 5 litres
de savon noir



76,5 km
de sentiers
pédestres balisés
sur les collines

1 km
de nouveaux
sentiers créés
sur la butte
de Montoille

Des outils alternatifs au désherbage chimique sont largement utilisés : reciprocator (débroussailleur évitant les projections dangereuses en milieu urbain), désherbeur thermique, brosse de désherbage et débroussailleur à fil. Cette année, le traitement de deux rues avec un produit alternatif a été testé : mélange vinaigre blanc et savon noir. En dehors des soucis d'odeurs et de gêne pour le voisinage le jour de l'application, les résultats sont probants et positifs : fatigue des plantes avec une repousse moins rapide voire la disparition de certaines plantes; dépérissement moins rapide des plantes et visuels moins agressifs que le thermique et coût des produits très faible.



À venir : Le traitement à l'aide des produits alternatifs sera poursuivi et le périmètre d'utilisation sera étendu aux rues difficilement accessibles pour le désherbage thermique et mécanique. Malgré ces efforts entrepris et parce que le passage au Zérophyto nécessite davantage de main d'œuvre et de matériel, alors même que la collectivité reste dans un contexte budgétaire « serré », il faudra accepter la présence normale et évidente de végétaux en ville. Un travail de communication devra contribuer à cette acceptation.

Autre finalité **E**

Direction Voirie et Déplacements



Faciliter et organiser l'accès aux espaces naturels des collines

Les collines sont des espaces naturels à protéger mais aussi de lieux de promenade et de découverte pour les Bisontins. Pour permettre à tous de s'y rendre sans impacter la flore et la faune, des aménagements avec des matériaux naturels sont réalisés sur le réseau des 76,5 km de sentiers de randonnées pédestres. De nombreuses fenêtres de vision sur la ville sont entretenues le long des cheminements et de nouvelles liaisons sont créées comme sur la Butte de Montoille afin de découvrir de nouveaux espaces naturels. Un partenariat avec deux établissements à caractère social ou pédagogique (Lycée François Xavier et ADDSEA) a été passé pour l'entretien de la végétation sur les sentiers et l'entretien du balisage.

Autre finalité **D**

Direction des Espaces verts, sportifs et forestiers

B La préservation de la biodiversité, la protection des milieux et des ressources



**52 m³
de verres
valorisés**

**112 m³
de cartons
valorisés**

20

**OBJECTIFS
DE DÉVELOPPEMENT
DURABLE**



Gestion de déchets spécifiques ramassés sur la voie publique

Tous les ans, le service Voirie-Propreté municipal ramasse 900 m³ de feuilles mortes (environ 500 tonnes) qui sont valorisées par un prestataire en compostage.

Depuis plusieurs années, les sables de balayures des chaussées sont valorisés par une entreprise privée. Ils sont réutilisés après plusieurs processus de lavage et de dépollution. En 2016, environ 125 tonnes ont ainsi été valorisées.

Depuis cette année, les agents du service se sont impliqués dans le tri pour recyclage des déchets de voiries (cartons, verres). Pour cela, le service a mis en place des lieux de collecte en lien avec la direction Gestion des déchets afin de faciliter la collecte.

En ce qui concerne les dépôts sauvages collectés dans les rues bisontines, ces derniers sont apportés dans les déchetteries.

Ces choix de traitements ont plusieurs impacts : environnemental avec une baisse des déchets incinérés ou enfouis et financiers avec une baisse des coûts de traitements.



Dépôt sauvage Grand Charmont.

Autre finalité

Direction Voirie et Déplacements

**OBJECTIFS
DE DÉVELOPPEMENT
DURABLE**



Le Naturalium un nouvel espace dédié à la biodiversité

Nouvel espace d'exposition permanente du Muséum d'histoire naturelle, le Naturalium est dédié en priorité au jeune public de 7 à 14 ans et propose de nombreux supports interactifs et manipulables. Cette exposition fait la part belle à la biodiversité, en abordant entre autre la crise actuelle et les solutions



**28 228
scolaires
sur 247 057
visiteurs**

possibles pour la limiter. Une salle complète est ainsi consacrée aux rapports entre l'homme et la nature, mettant en lumière de quelle façon nous dépendons de notre environnement, et comment chacun de nos choix de consommation se répercutent sur la nature. Avec environ 250 000 visiteurs par an, dont 38228 scolaires, la citadelle est un lieu privilégié pour la sensibilisation du grand public au développement durable et la sauvegarde de l'environnement.



Photo : Jacky Renard

À venir : Le Naturalium constitue un lieu de sensibilisation, support privilégié pour les enseignants afin d'éduquer à l'environnement et au développement durable. Des sessions de formation à l'intention des enseignants du secondaire sont organisées, pour leur permettre de s'approprier l'exposition. Une mallette pédagogique accompagnée d'une exposition itinérante sera également proposée courant 2018 pour les établissements scolaires.

Autres finalités **A** **E**

Direction Citadelle



Choix de matériaux sains pour améliorer la qualité de l'air intérieur dans les bâtiments d'accueil du jeune enfant : crèche de Montrapon

Lors des travaux de rénovation de l'EAJE de Montrapon la mise en œuvre de matériaux de construction a été privilégiée. Outre le fait de réduire l'impact environnemental lors de leur fabrication, ces matériaux concourent à l'amélioration de la qualité de l'air intérieur dans les bâtiments d'accueil du jeune enfant. Les jeunes enfants sont particulièrement sensibles aux effets des polluants intérieurs comme les COV (Composés organiques volatils). Ainsi le choix s'est porté sur les sols avec un revêtement à base de caoutchouc ainsi que les peintures naturelles.

À venir : Mise en œuvre dans les futures rénovations des EAJE.

Direction Petite Enfance – Département Architecture Bâtiment - Mission Développement durable

B La préservation de la biodiversité, la protection des milieux et des ressources

OBJECTIFS
DE DÉVELOPPEMENT
DURABLE



La qualité de l'air des crèches passe par la recherche de solutions de nettoyage et entretien des locaux à faible impact environnemental

Parce que ce sont des très jeunes enfants particulièrement sensibles qui sont accueillis dans ces espaces, la Ville souhaite limiter au maximum les risques de pollution de l'air intérieur dans les crèches. À ce titre, elle recherche des techniques alternatives à l'utilisation de produits de nettoyages désinfectants sources de productions de COV (composé organiques volatils). Dans ce cadre, une recherche de nettoyeurs vapeur les mieux adaptés à un usage intensif en EAJE (Établissement accueillant le jeune enfant) a été entrepris ainsi que la mise en œuvre de produits d'entretien écologiques naturels dans 2 EAJE tests.



Nettoyeur vapeur dans une crèche.

À venir : Acquisition des nettoyeurs vapeur pour équipement des établissements et mise en place du nettoyage par produits d'entretien écologiques naturels dans tous les EAJE.

Autre finalité

Direction Petite Enfance

OBJECTIFS
DE DÉVELOPPEMENT
DURABLE



Amélioration du dispositif des couches lavables

Le dispositif des couches lavables est en place dans deux établissements d'accueil du jeune enfant depuis plusieurs années mais il nécessite une adaptation permanente des équipements et matériel pour répondre au mieux aux besoins de l'enfant et aux pratiques du personnel. Cela est passé, après des phases test, par la confection de nouveaux changes mieux adaptés à la taille de l'enfant, à leur facilité d'utilisation, et d'une recherche de plus grande durabilité du produit.

À venir : Le déploiement du dispositif dans les autres EAJE de la collectivité est programmé avec un nouvel établissement équipé par an dans les limites des contraintes de locaux.

Autre finalité

Direction Petite Enfance



3 campagnes d'alerte en 2017, mais sans crue significative

250 personnes contactées pour la campagne la plus importante

OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE



Alerte des populations concernées par une crue du Doubs

On l'a constaté en début d'année 2018, la prévention de la population face au risque de crue est importante. L'alerte des populations concernées par une crue du Doubs permet de prévenir les habitants de la prochaine montée du niveau de la rivière. Ils peuvent ainsi prendre les mesures de prévention adéquates.

Direction Prévention des risques urbains



23



25 ha de pelouses sèches restaurées et gérées par le pâturage sur les collines

60 chèvres composent le troupeau municipal

OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE



Un troupeau de chèvres municipal pour gérer des espaces verts et naturels par l'éco-pastoralisme

Dans la continuité de l'action conduite par la Ville depuis 10 ans pour restaurer et gérer les espaces naturels des collines et suite au départ du berger partenaire, un berger municipal est recruté pour poursuivre la gestion de ces espaces par pâturage et le troupeau est repris par la Ville.

Par leur action d'abroustissement, les chèvres (de race alpine, pyrénéenne, rove et chamoisine) permettent de limiter le développement des arbustes ou autres petits ligneux et favorise ainsi le maintien d'habitats naturels propices à une plus grande biodiversité : plantes à fleurs, insectes ou oiseaux des pelouses peuvent trouver un milieu qui leur convient.

Grâce à cette nouvelle organisation, plusieurs espaces verts urbains pourront être gérés par la présence du troupeau municipal au lieu d'être tondu mécaniquement. Celui-ci évoluera pour l'occasion en accueillant des moutons, plus adaptés pour manger l'herbe des grands espaces ouverts de Besançon. Les Bisontins jouissent d'un accès au troupeau pendant les périodes de pâturage sur les collines et trouvent là un vecteur attractif pour un contact riche et motivant avec la nature.

Autres finalités **A C D**

Direction des Espaces verts, sportifs et forestiers

B La préservation de la biodiversité, la protection des milieux et des ressources



**2 spirales
installées dans
les espaces verts**

**20 jardiniers
formés à
la construction**

OBJECTIFS
DE DÉVELOPPEMENT
DURABLE



Création d'une spirale à insectes avec des élèves

Au cours de deux séances d'animations dans le square Coluche, les élèves de la classe de CM1/CM2 de l'école Fanart ont monté et planté une spirale à insectes avec les jardiniers municipaux.

Cette structure qui sert de gîte et de couvert à bon nombre d'insectes sera le support de séances d'observation et d'inventaires participatifs.

La connaissance du milieu et sa protection passe par la mise en place de chantiers pédagogiques qui stimulent et imprègnent les enfants.

Une autre spirale à insecte a été créée par les jardiniers dans le quartier de Planoise.

Autres finalités  

Direction des Espaces verts, sportifs et forestiers

24



**Un nouveau
site de jardins
familiaux**

**7 nouvelles
parcelles mises
à disposition**

OBJECTIFS
DE DÉVELOPPEMENT
DURABLE



Aménagement ou réhabilitation de jardins familiaux

Depuis bientôt 30 ans, la Ville a engagé une politique de développement et d'entretien des jardins familiaux afin de favoriser la pratique sociale du jardinage ; ceci en intervenant sur deux volets principaux : les jardins familiaux et les jardins partagés.

Parce que la plupart des jardins familiaux se trouvent au cœur des quartiers ou à proximité immédiate et sont rendus accessibles à tous, ils constituent des espaces de diversité culturelle et sociale, un melting-pot des formes de jardinage, un lien entre les gens des villes et la nature et enfin une source d'alimentation en légumes et fruits... donc un gain d'économie pour les jardiniers amateurs.



Un tout nouveau jardin dans le quartier de Clairs-Soleils.

Parce que la plupart des jardins familiaux se trouvent au cœur des quartiers ou à proximité immédiate et sont rendus accessibles à tous, ils constituent des espaces de diversité culturelle et sociale, un melting-pot des formes de jardinage, un lien entre les gens des villes et la nature et enfin une source d'alimentation en légumes et fruits... donc un gain d'économie pour les jardiniers amateurs.

L'implication de l'Association des Jardins et Vergers Familiaux de Besançon et Environ, à qui est confiée la gestion de tous les sites municipaux, en faveur des pratiques respectueuses de l'environnement, s'inscrit dans la continuité de l'action entreprise par la Ville.

Dans les faits, cela se traduit par la création de nouveaux jardins, comme ceux du chemin du Bois Saint Paul dans le quartier prioritaire des Clairs Soleils.

À venir : Créer de nouveaux jardins familiaux ou améliorer la pratique du jardinage sur les sites les plus anciens en les réhabilitant pour maintenir ces potagers, espaces de vie sociale et culturelle, au sein de zones urbaines où la pression immobilière est particulièrement vive.

Autres finalités **A** **C** **D** **E**

Direction des Espaces verts, sportifs et forestiers



**20 partenaires
et intervenants
francs-comtois**

**2119
participants**

Week-end de la biodiversité - *Let it grow* - coup de pouce à la nature

Dans la suite des journées de sensibilisation autour de la préservation des animaux en danger organisé depuis 10 ans, le muséum s'est engagé en mai, dans une nouvelle opération de sensibilisation, en s'incluant dans la campagne européenne *Let it grow*, initiée l'association européenne des zoos et aquariums. Pendant le week-end, se succèdent animations, visites guidées, contes, et stands de diverses associations et structures locales qui œuvrent pour l'éducation au développement durable ou la protection de la biodiversité. Cet évènement touche principalement le grand public, mais également les publics scolaires pour les journées du jeudi et vendredi (exposition des classes participant au parcours culturel *Au cœur de la biodiversité*).



visites guidées, contes, et stands de diverses associations et structures locales qui œuvrent pour l'éducation au développement durable ou la protection de la biodiversité. Cet évènement touche principalement le grand public, mais également les publics scolaires pour les journées du jeudi et vendredi (exposition des classes participant au parcours culturel *Au cœur de la biodiversité*).

À venir : En 2018, le Muséum s'associera à nouveau à cette campagne européenne, avec *Silent forest* consacrée aux oiseaux chanteurs asiatiques.

Autres finalités **C** **D**

Direction Citadelle

B La préservation de la biodiversité, la protection des milieux et des ressources



**5 classes
bisontines :
120 enfants**

**5 séances
d'une demi-journée
par classe soit
25 interventions**

OBJECTIFS
DE DÉVELOPPEMENT
DURABLE



Au cœur de la biodiversité avec un parcours culturel et artistique pour les écoles primaires bisontines

À travers des jeux, des observations en extérieur, la manipulation d'objets divers et la visite du Muséum d'histoire naturelle, les élèves acquièrent les outils nécessaires à la compréhension de la biodiversité et de son importance. Un focus particulier est fait sur les oiseaux de nos jardins et les oiseaux du Muséum : leur diversité, leur biologie, leur conservation... en touchant d'encourager les enfants à développer leur sens de l'observation ainsi que leur curiosité et la démarche de recherche d'informations. Ils mettent en pratique leurs connaissances et expriment leur créativité en réalisant une action de sensibilisation à la protection de la nature, à travers une œuvre présentée à la Citadelle lors de la semaine de la biodiversité.



Autre finalité **D**

Direction Citadelle

OBJECTIFS
DE DÉVELOPPEMENT
DURABLE



Évolution du fleurissement et élaboration du plan de gestion différenciée

L'élaboration d'un plan de gestion différenciée des espaces verts de la ville repose sur plusieurs objectifs : optimisation de la gestion, accroissement de la biodiversité, gestion cohérente de l'ensemble des espaces verts de la Ville et connexion des espaces avec la Trame Verte et Bleue. L'intérêt est de répartir les différents types d'espace dans des classes de gestion qui définissent le niveau d'entretien en fonction de l'usage, l'histoire, le paysage, la place dans la trame verte et bleue...



Des pelouses se parent de jolies couleurs.



**75 450 bulbes
plantés naturalisés**

On retiendra également que le fleurissement traditionnel avec massifs floraux constitués d'annuelles a fortement diminué (+ de 1/3) ces dernières années. Parallèlement, de nouveaux fleurissements ont été mis en place : massifs de plantes vivaces, naturalisation de bulbes (perce-neige, crocus, colchique...) dans les pelouses.

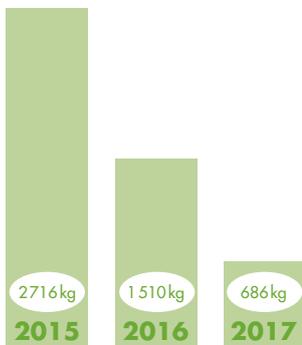
La naturalisation permet un fleurissement pérenne et naturel.

Autres finalités **A** **C** **D** **E**

Direction des Espaces verts, sportifs et forestiers



Tri des déchets et gestion des espaces verts dans les cimetières



Volume des déchets collectés et incinérés au cimetière du Champ Bruley

Dans les cimetières, comme sur l'ensemble de ses espaces verts, la Ville de Besançon applique une gestion écologique.

L'arrêt de l'utilisation des désherbants chimiques a amené à une végétalisation d'espaces minéraux (espaces entre les tombes, allées...).



Organisation du tri du fleurissement au cimetière de Saint-Ferjeux.

La volonté de valoriser les déchets verts et de réduire les volumes acheminés vers l'usine d'incinération a conduit au lancement d'un dispositif : en 2016, une expérimentation de tri des déchets avec compostage des déchets verts a été mise en place dans un cimetière (Champ Bruley), 2 plateformes de tri ont ainsi été réalisées.

À l'automne 2017, un 2^e cimetière (Saint-Ferjeux) a été aménagé avec sept nouvelles plateformes permettant aux usagers de déposer fleurs fanées et terreau. Autant de matière organique compostée au lieu d'être incinérée.

À venir : l'objectif est de doter l'ensemble des cimetières de Besançon de plateformes de tri des déchets et de zone de compostage des déchets verts.

Autres finalités **A** **E**

Direction Relations avec l'utilisateur - Direction Espaces verts, sportifs et forestiers
Mission Développement durable

B La préservation de la biodiversité, la protection des milieux et des ressources



**100 personnes
présentes
à la première
séance publique
participant
à 5 ateliers
thématiques**

28



Besançon Naturellement Forestière : démarche participative sur les forêts communales

À l'occasion du renouvellement des plans de gestion (programme la gestion de la forêt sur une période de 20 ans) des forêts communales, la ville a souhaité la mise en place d'une démarche participative à destination de différents acteurs ayant partie prenante avec la forêt : usagers, association environnementalistes, filière bois, partenaires, élus...



Conférence avant le travail en ateliers.

Plusieurs objectifs sont visés pour cette démarche qui a commencé fin 2017 et qui se terminera en mai 2018 avec la rédaction du nouveau document d'aménagement forestier et la constitution d'un conseil de la forêt : créer une synergie autour du devenir de la forêt et définir de façon partagée les objectifs pour les 20 ans à venir - impliquer chaque acteur dans la dimension multifonctionnelle de la forêt (biodiversité, sylviculture, rôle social...)- faire émerger des actions novatrices au contexte spécifique de nos forêts - faire de nos forêts un terrain pour la recherche en lien avec le changement climatique et l'évolution de la gestion - faire se rencontrer et échanger les différents acteurs.

Autres finalités **A** **C** **D**

Direction des Espaces verts, sportifs et forestiers

**3 interventions
sur taches connues
sur propriétés
communales**

**1 observation
avec demande
d'intervention
sur terrain privé**



Lutte contre l'ambrosie et adhésion au comité technique de l'observatoire des ambrosies

Les espèces exotiques invasives, comme la renoué du Japon, peuvent constituer une menace pour la biodiversité mais certaines peuvent aussi représenter un danger sanitaire. À ce titre, la Ville lutte contre l'ambrosie. En 2017, elle a procédé à l'arrachage et au suivi de trois sites : forêt de Chailluz, Palente et Casamène.

Une veille sur le territoire de la commune avec désignation d'un référent et participation à des rencontres et échanges permettent de lutter contre cette plante allergène de manière efficace (intervention sur terrain privé et publics).

Direction des Espaces verts, sportifs et forestiers

**Multiplication
par 2 des
surfaces
de fauche sur
certains secteurs :**

Malcombe

**Promenade
des Vieux Glacis**



**17 jardins
partagés
3 nouveaux
jardins partagés
mise en place**

**3 permis
de végétaliser
pour une surface
de 183 m²**

**OBJECTIFS
DE DÉVELOPPEMENT
DURABLE**



Acquisition de matériel de fenaison pour une gestion écologique des pelouses

Pourquoi tondre la pelouse sur des espaces qui pourraient produire du fourrage aux animaux ? En se dotant de matériel de fauche et de fenaison de type agricole, la Ville envisage de produire du foin qui sera acheminé vers des établissements accueillant des animaux (centre équestre, Citadelle). Ce foin pourra également être utilisé comme nourriture ou litière pour le troupeau de chèvres municipales. Cette gestion permet de diminuer les interventions sur les surfaces entretenues, d'où une économie d'énergie fossile, moins de pollution sonore, une préservation de la biodiversité du sol et une valorisation du produit « herbe ».

Autre finalité **A**

Direction des Espaces verts, sportifs et forestiers

29

**OBJECTIFS
DE DÉVELOPPEMENT
DURABLE**



Un permis de végétaliser pour le développement du végétal sur le domaine public communal

Afin d'offrir une plus grande place à la nature en ville, le « permis de végétaliser » permet de développer le végétal sur des espaces publics partagés. Destiné à des associations ou groupes d'habitants désireux de participer à l'embellissement de leur cadre de vie, il répond à une demande d'aménager un jardin, sur l'espace public, sur un espace de pleine terre existant ou à créer, dans des jardinières ou des bacs, aux pieds d'arbres. Ce permis est délivré pour peu que soient respectés certains objectifs et conditions (respect de l'environnement, insertion paysagère, espaces autonomes et pérennes, dynamique sociale, lieux d'échanges et de transmission). Un accompagnement aux porteurs de projets, suivi du permis et de la signature d'une convention, permet de répondre aux sollicitations des habitants dans les meilleures conditions.



Un jardin adossé à un immeuble de Planoise.

Autres finalités **A C D E**

Direction des Espaces verts, sportifs et forestiers

B La préservation de la biodiversité, la protection des milieux et des ressources



**125 types
morphologiques
d'insectes identifiés**

**30 jardiniers
formés**

30



Mesure de la biodiversité pollinisatrice

La Ville met en œuvre sur l'ensemble des espaces verts communaux une démarche d'acquisition de la connaissance naturaliste. Une première étude a permis de caractériser l'entomofaune (insectes) pollinisatrice des espaces verts urbains (5 sites étudiés) et de mettre en évidence les caractéristiques des sites favorables.

Elle montre la corrélation positive entre richesse botanique des sites et diversité des insectes et confirme l'impact

positif de la fauche tardive sur la diversité floricole. Des sites les plus riches en pollinisateurs ont été observés et leur structure et modes de gestion pourraient être prises pour référence pour gérer d'autres espaces.

Ce travail a permis de conduire davantage la collectivité dans une logique qui met la biodiversité et la qualité naturaliste du milieu urbain au cœur des préoccupations de la ville de demain. En parallèle, les jardiniers ont été formés à un protocole d'étude du Muséum d'histoire naturelle, afin de suivre les populations de papillons sur les espaces verts bisontins.



Inventaire le long de l'avenue François Mitterrand.

Autres finalités **A** **D**

Direction des Espaces verts, sportifs et forestiers



**7 390 personnes
accueillies**

147 animations

**4 classes
Vigie Nature**



La Petite école dans la forêt pour les élèves bisontins et le grand public

La Petite école dans la forêt, structure d'éducation à l'environnement et au développement durable, mène des actions de sensibilisation auprès du grand public en particulier des enfants. Ces actions sont menées dans le cadre de la forêt de Chailluz, mais aussi dans les classes et quartiers bisontins. Elles permettent aux enseignants de développer et d'étayer leur projet lié à l'environnement.



Les thématiques abordées portent sur la connaissance des milieux (forêt, cycle de la matière, faune et flore) et l'impact des gestes de l'homme sur son environnement.

La Petite école dans la forêt travaille particulièrement avec quatre classes bisontines pour expérimenter la notion d'inventaire participatif (Gastéropodes) avec le protocole Vigie Nature du Muséum national d'histoire naturelle.

Autres finalités **D** **E**

Direction des Espaces verts, sportifs et forestiers

OBJECTIFS
DE DÉVELOPPEMENT
DURABLE



Des structures d'insertion ou de formation en charge de travaux d'entretien ou d'actions en faveur de la biodiversité

31



98 730 €
Coût des
différentes
interventions
dans le cadre
des marchés
d'insertion

2 090 arbres
plantés
par le CFPPA

En marge du travail en régie par les agents municipaux, la Ville confie la réalisation d'actions en faveur de la biodiversité à des entreprises d'insertion.

Le Centre Omnisport Pierre Croppet assure les balades en calèche à Chailluz, la collecte de débris avec véhicule hippomobile, le débardage à cheval, la fauche au cheval devant le fort de Chaudanne et le travail du sol de la vigne municipale.

API25 participe à la lutte contre la renouée du Japon et assure des travaux de restauration et de sécurisation du patrimoine bâti vernaculaire, comme des murs en pierre sèche sur les collines bisontines.

L'ADDSEA se charge du fauchage d'acotement et de l'entretien des parcours en forêt de Chailluz.

Autant de travaux qui permettent à des personnes en difficulté de renouer avec une activité professionnelle.

Par ailleurs, une partie des travaux sylvicoles (plantation, taille...) prévus annuellement sur la forêt de Chailluz est confiée au CFPPA de Châteaufarine et sert de support de travaux pédagogiques.

À venir : Mise en place d'un marché public multi lots spécifique insertion en 2018. Volonté d'augmenter les montants alloués.

Autres finalités **B** **D** **E**

Direction des Espaces verts, sportifs et forestiers



B La préservation de la biodiversité, la protection des milieux et des ressources



9 agents formés

**10 entretiens
des locaux
des écoles
maternelles
et élémentaires**

**Granvelle
effectué
quotidiennement
par 3 agents
du service
Entretien
Patrimoine
et Logistique
de la direction
Éducation**

**OBJECTIFS
DE DÉVELOPPEMENT
DURABLE**



Utilisation de produits d'entretien écologiques dans les écoles : mise en place d'un atelier-formation *Ménage avec produits naturels*

Dans la perspective d'une utilisation de produits d'entretien écologiques naturels (vinaigre blanc, savon noir, blanc de Meudon, bicarbonate et cristaux de soude, huiles essentielles...) en remplacement des produits de nettoyage d'origine chimique pour le ménage effectué dans une école test, un atelier de formation

Ménage écologique a permis aux agents d'entretien et aux ATSEM volontaires et engagés des écoles maternelle et élémentaire Granvelle de bien comprendre les enjeux et de tester les différentes formules.

Cet atelier, animé par l'association Trivial'compost, a réuni également les quatre chefs de secteur et chefs de service permettant d'évaluer la mise en grandeur nature ultérieure de cette phase test.

À venir : Utilisation de produits d'entretien écologiques pour le ménage réalisé quotidiennement dans les 67 écoles municipales par 53 agents d'entretien et 114 ATSEM.

Autres finalités **A** **E**



Atelier ménage écologique.

Direction Éducation – Mission Développement durable

**22 millions
de copies/an
consommés
par les 3 entités
et les écoles
municipales**

**Objectif : diminution
de 10%/an à la fin
d'ici fin 2020
(soit 10 T
de papiers/an
et environ 25 T de
bois économisées)**

**OBJECTIFS
DE DÉVELOPPEMENT
DURABLE**



Moins de papier et d'encre dans les services et les écoles

Afin de répondre à la volonté de diminuer l'impact des impressions et de favoriser la dématérialisation, du matériel plus performant et plus écologique a été choisi lors du renouvellement de matériel des moyens d'impression. La fonctionnalité d'impression sécurisée est désormais disponible sur l'ensemble des photocopieurs installés dans les services. Celle-ci permet par exemple à l'utilisateur d'annuler l'impression s'il estime qu'elle n'est plus nécessaire au



250 000 hectares de forêt tropicale disparaissent chaque semaine à travers le monde, cela représente 25 fois la superficie de Paris

moment de la libérer (environ 20 % des impressions). Les gros consommateurs d'impression peuvent être identifiés grâce à l'utilisation des badges et peuvent être aidés à mieux utiliser ces outils en les sensibilisant sur leur consommation de papier et d'encre, au niveau financier mais également au niveau écologique.

À venir : Afin d'aider nos services et écoles à mieux maîtriser leur consommation de papier, il est prévu de diminuer fortement les moyens d'impressions individuels (imprimantes locales) et favoriser les impressions sur des copieurs mutualisés permettant une traçabilité des consommations et de consommateurs. La sensibilisation des utilisateurs à l'impact de leur consommation de papier et d'encre sur l'économie de nos collectivités et l'écologie de notre environnement sera accrue.

Autres finalités 

Direction Systèmes d'Information



15,5 T de bio-déchets méthanisés issus du marché Beaux-Arts

Une gestion des déchets organiques de la ville optimisée

La Ville, à travers ses activités, produit des déchets. En matière de déchets organiques, afin d'éviter qu'ils soient traités à l'usine d'incinération alors qu'ils contiennent de 60 à 90 % d'eau, il a été décidé de les trier et valoriser. Ainsi, dans les écoles municipales, 35 sites sont équipés de composteurs afin de valoriser les déchets issus des restaurants scolaires. Les enfants bénéficient chaque année d'une animation pour leur rappeler les bons gestes de tri et l'intérêt de composter. Ils sont en général très appliqués à cette tâche et se passionnent pour les opérations du compostage, et encore plus si après il y a du jardinage. Dans un autre domaine, en tant que gestionnaire du marché Beaux-arts, la Ville doit gérer un flux de déchets des commerces, notamment des déchets organiques issus des primeurs. La démarche de tri des déchets entreprise depuis deux ans perdure et avec une présence régulière sur place. C'est 15,5 T de biodéchets qui ont été valorisés en méthanisation en 2017.

Mission Développement durable

B La préservation de la biodiversité, la protection des milieux et des ressources



Sur 14 objets promotionnels distribués, 8 sont partiellement durables et 3 le sont à 100 %

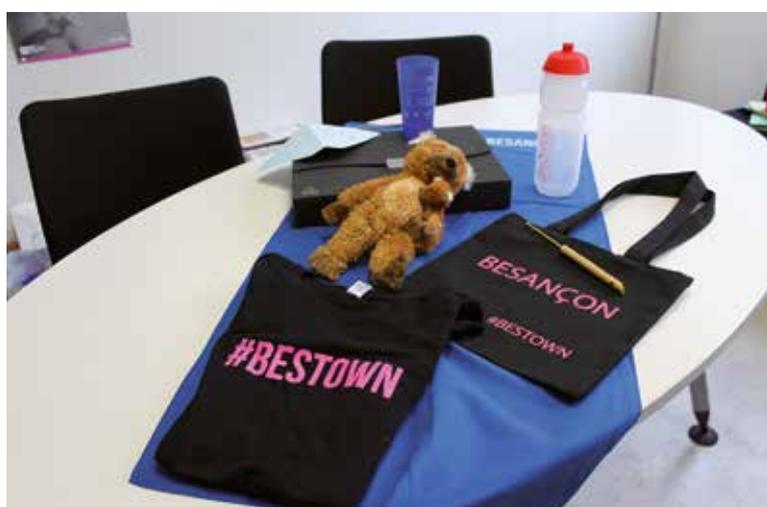
OBJECTIFS
DE DÉVELOPPEMENT
DURABLE



Des objets promotionnels labellisés développement durable

Depuis six ans, pour ses achats d'objets de communication, la Ville recherche ceux qui répondent aux critères partiels ou totaux de développement durable.

En 2017, on peut citer les tee-shirts ou encore les sacs,



Les objets promotionnels de la Direction Communication.

qui de leur conception à leur livraison sont 100 % DD : coton bio, fabrication locale (Vosges) et transport. D'autres objets répondent à des critères partiels tout en favorisant le développement durable, comme les gobelets réutilisables, les gourdes, les serviettes en microfibre, les malles. La Ville choisit en priorité les produits estampillés DD, pour lesquels les fabricants sont signataires d'une charte.

Direction Communication

La cohésion sociale et la solidarité entre les territoires et les générations

OBJECTIFS
DE DÉVELOPPEMENT
DURABLE



Un accès large aux pratiques culturelles

En 2017, 114 associations culturelles ont été soutenues financièrement dans le cadre des dispositifs d'aides aux associations et projets culturels en vue de favoriser l'accès du plus grand nombre à l'offre et aux pratiques



artistiques et culturelles et de soutenir la création et la recherche dans les différents domaines de l'art et de la culture.

La Ville a ainsi contribué à une trentaine d'événements culturels (en complément des saisons culturelles et diffusions régulières ou ponctuelles) organisés par ou avec les associations culturelles. Dans ce cadre, la Ville propose également, en collaboration étroite avec les acteurs culturels du territoire, la Fête de la Musique, la semaine des Émergences et une saison culturelle estivale, ponctuée notamment de huit concerts gratuits dans la Cour du Palais Granvelle. Par ailleurs, la Ville encourage les associations culturelles, dans le cadre de l'accompagnement des manifestations, à tendre vers une démarche écoresponsable.

Depuis 2015, la délégation Culture prend en compte des critères de développement durable dans l'attribution d'une subvention aux associations culturelles.

La Ville assure la gestion de deux espaces de création, la Friche Artistique (spectacle vivant), les Ateliers d'Artistes (arts visuels), encourageant ainsi les pratiques collaboratives et les mutualisations et assurant une sensibilisation, auprès des utilisateurs, à des pratiques respectueuses de l'environnement et génératrices d'économies d'énergie.

Autres finalités **D** **E**

Direction Action culturelle

114
associations
soutenues
financièrement
en 2017

C La cohésion sociale et la solidarité entre les territoires et les générations



37 parcours culturels élaborés pour 194 classes inscrites

10 projets d'action culturelle soutenus dans le cadre du Contrat de ville

36

OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE



Accès à la culture dans les quartiers prioritaires et éducation artistique et culturelle dans les écoles primaires



L'original panneau de basket de l'école Jean Zay.

La Ville, en partenariat avec l'Éducation Nationale et la DRAC poursuit son dispositif des parcours culturels à destination des écoles élémentaires publiques afin de développer l'éducation artistique. Sept rubriques sont proposées aux enseignants : « Spectacle vivant », « Musique », « Arts visuels », « Livre et littérature », « Patrimoine et Histoire », « Sciences, techniques et Environnement » et « Société et Citoyenneté ». Les différentes étapes réalisées pendant l'année scolaire ont lieu en classe, dans les structures culturelles et une étape familiale en dehors du temps scolaire. Afin de développer l'accès à la culture pour tous, des projets d'action culturelle sont développés dans les quartiers prioritaires dont deux projets structurants à l'échelle de la Ville : « Le Musée s'invite à Planoise » et « Jardins du bout du monde » à Palente-Orchamps.

Autres finalités **D** **E**

Direction Action culturelle

OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE



Schéma directeur du réseau de chaleur de Planoise et des Hauts du Chazal

En évaluant les perspectives de développement du réseau de chaleur de Planoise pour les dix prochaines années, la Ville a souhaité définir un plan d'action programmé. Ce plan intégrera les évolutions des demandes énergétiques et assurera un équilibre et une performance économique pour chacun des partenaires qui devrait contribuer notamment à la maîtrise des charges pour l'utilisateur final, c'est à dire les habitants de Planoise.

À venir : Dès 2018, l'utilisation de la chaleur de la cogénération au gaz, sera ajouté au mix énergétique du réseau de chaleur dont l'extension est envisagée sur la ZI Tilleroyes et la rue de Vigny.

Autre finalité **A**

Direction Maîtrise de l'énergie

Le 24 - actions étudiantes

Le 24 - actions étudiantes s'inscrit dans un projet global multi partenarial (CROUS, Ville de Besançon, Rectorat, Région, Université) visant une intensification inédite des dispositifs de socialisation étudiante sur un territoire.

C'est un projet qui a été retenu au niveau national par le Centre national des œuvres universitaires et scolaires. Il se concrétise par la réalisation de nombreuses actions portées par et pour les étudiants ; plusieurs vont dans le sens du développement durable et sont soutenues par la Ville. Ainsi, cette année la Ville a financé le développement du *Jardin partagé de la Bouloie* porté par l'association ARBO (l'Association des résidents de la Bouloie) en lien étroit avec le CPIE du Haut Doubs, créé au pied de la résidence universitaire sur le campus de la Bouloie. L'objectif de ce projet est de transmettre aux étudiants des savoirs, savoir-faire et savoir-être susceptibles de faire évoluer leurs comportements alimentaires. Tout un programme ludique et participatif sera ainsi proposé au sein du campus pour accompagner les étudiants vers une alimentation de qualité, équilibrée, bonne pour leur santé et la planète.



Jardin partagé à la Bouloie.

Autres finalités **B** **D**

Direction Économie Emploi et Enseignement Supérieur

Tour de France Agir Ensemble 2017

La Ville de Besançon a accueilli pour la deuxième année consécutive sur notre territoire le Tour de France Agir Ensemble en lien avec le CROUS, l'Université et l'ENSMM afin de promouvoir dans les Restaurants universitaires et les lieux de vie universitaires les éco-gestes auprès des étudiants, usagers et personnels des établissements d'enseignement supérieur. Ainsi différents ateliers ludiques et participatifs se sont déroulés sur le campus de la Bouloie du 4 au 9 décembre 2017.



Autres finalités **B** **D**

Direction Économie Emploi et Enseignement Supérieur

C La cohésion sociale et la solidarité entre les territoires et les générations



400 personnes invitées et sensibilisées aux projets lors de la journée de restitution

OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE



La Citadelle prend ses quartiers

Ce programme existant depuis plusieurs années permet une ouverture du site aux structures de quartiers et aux associations de Besançon, qui ont travaillé sur un projet avec les équipes d'animations. Pendant une demi-journée de restitution pour les participants et leurs proches, les structures présentent leur projet sous forme de stands ludiques. En 2017, les sujets travaillés dans les projets concernaient la biodiversité aquatique et les carnivores.



Au plus près des animaux.

Autres finalités **B** **D**

Direction Citadelle - Direction Vie des quartiers

OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE



La Colo du fort

La Ville propose, en partenariat avec les Francas du Doubs, un accueil de loisirs dans l'enceinte du Fort de Bregille. Depuis plusieurs années, cette proposition à destination des familles constitue un espace de découverte, de détente et de plaisir au milieu d'un écrin de verdure aux portes de la Ville. En effet, la situation géographique particulière du Fort, proche de grands espaces verts mais également d'une enceinte sécurisée permet à l'équipe pédagogique d'organiser de nombreuses activités : ateliers de Brico'récup, aménagements écologiques des espaces, nuits sous tentes avec des veillées ou bien encore des animations dans les arbres (grimpe, ateliers biodiversité...). De plus, la dynamique consistant à intégrer les enfants à la vie du centre, à l'organisation des tâches quotidiennes et aux propositions d'animations tout en respectant le rythme et les envies des enfants, permet de créer des liens durables et favorise le bien vivre ensemble.

Autres finalités **B** **D**

Direction Vie des quartiers



116 enfants ont bénéficié de cette action dont 43 % issus de quartiers prioritaires

**108 054 heures
d'aide à domicile
et auxiliaires
de vie pour
803 personnes
différentes**

**OBJECTIFS
DE DÉVELOPPEMENT
DURABLE**



Lutte contre l'isolement

La Ville, notamment par les services du CCAS et la Maison des Seniors, mène de nombreuses actions pour lutter contre l'isolement et favoriser le maintien à domicile des personnes âgées (aides à domicile, téléassistance, livraison de repas). Plus d'actions ont été mises au point pour accroître la solidarité entre les générations et aider les familles qui ont la charge d'une personne âgée.



Quoi de mieux que le portage du repas pour rompre l'isolement.

À venir : Transformation des SSIAD-SAAD en une seule entité : un service polyvalent d'aide et de soins à domicile (SPASAD) en vue de répondre à la loi Autonomie de décembre 2015.

Autre finalité

Direction Maîtrise de l'énergie



**1 405 €
Montant moyen
Micro-crédit**

**44 micro-crédits
accordés**

**95 subventions
uniques pour
un montant moyen
de l'aide de 173 €**

**OBJECTIFS
DE DÉVELOPPEMENT
DURABLE**



Micro-crédit, un levier pour monter des projets

Les micro-crédits font preuve de son utilité puisque de plus en plus de demandes sont sollicitées afin de répondre à des problèmes de trésorerie, de découverts bancaires et de dettes. Le travail de sensibilisation réalisé par le CCAS avec l'organisation bancaire et la diffusion des guides bancaires permettent d'apporter de l'information sur le budget familial auprès d'un large public et de réaliser un travail de prévention. Les demandes de micro-crédits et l'enveloppe subvention-projet permettent de répondre principalement à des besoins en mobilité (permis de conduire) et en équipement de logement, mais aussi des besoins de formation. Les subventions-projet uniques peuvent être accordées pour un montant maximum de 300 €.

Autre finalité

CCAS - Direction Solidarités

La cohésion sociale et la solidarité entre les territoires et les générations



PRU Planoise et démolition de bâtiments de la Grette, volet projet urbain et aménagement

Le processus de démolition de 501 logements sociaux de la Grette édifiés fin 50-début 60 dans le quartier sous la maîtrise d'ouvrage de GBH (Grand Besançon Habitat), commencera dès début 2018. Le projet de renouvellement urbain de Planoise consiste à corriger sa conception urbaine pour partie obsolète dans l'objectif de permettre l'évolution du quartier, faciliter la tranquillité publique et le mieux-être des habitants, mais aussi de soutenir la dynamique commerciale et impulser une dynamique économique. L'objectif est également d'améliorer la qualité de l'habitat tout en rééquilibrant l'offre habitat privé et public et mettre à niveau les équipements, les espaces publics et les espaces verts. Dans le cas de la Grette, ces opérations occasionneront des aménagements d'attente réalisés par les bailleurs et la Ville visant à valoriser le foncier, à développer des actions en lien avec la nature et l'innovation sociale. Ces aménagements viseront aussi à conforter à terme la trame verte sur ce secteur du pied de colline et à produire du végétal type bouleaux, pépinière, ... Pour les travaux de démolition, le bailleur (maître d'ouvrage) devra respecter les préconisations de chantier propre, de recyclage maximum des matériaux, de prise en compte de la sécurité des personnes du secteur et du chantier à mener et devra également intégrer un nombre d'heures d'insertion dans les déménagements des locataires et dans le chantier de démolition.

Autres finalités **B** **D** **E**

Direction Urbanisme Grands projets urbains



Animation et coordination de la charte municipale de l'aide alimentaire

L'aide alimentaire est organisée sur la ville de façon à limiter le gaspillage alimentaire et à favoriser la proximité vis-à-vis des bénéficiaires. L'ensemble des produits distribués est issu des collectes et ramasses réalisées par la Banque Alimentaire auprès des commerces de Besançon et de son agglomération et du département du Doubs.

L'inscription du dispositif d'aide alimentaire dans le Projet alimentaire territorial (PAT) de l'agglomération, en préparation, permettra de renforcer l'approvisionnement alimentaire issu de l'agriculture locale. Il s'agit de favoriser



**2 591 ménages
bénéficiaires**

6 714 personnes

**9 sites
de distribution**

l'accès de tous aux produits locaux. Pour cela, quatre pistes de travail ont été identifiées : fournir des produits locaux dans le cadre d'ateliers cuisine à l'intention du public de l'aide alimentaire, développer des liens entre la Banque Alimentaire et les producteurs locaux, valoriser les vergers des particuliers non récoltés et monter des groupements d'achat de produits locaux.



Des produits alimentaires à redistribuer.

Autres finalités **D** **E**

CCAS - Direction Solidarités



Projet social du Centre Communal d'Action Sociale 2015-2020

**2016
26 fiches
opérationnelles
mises en œuvre**

**2017
15 nouvelles
fiches
opérationnelles
en cours
de réalisation**

Le CCAS est l'outil principal de la politique sociale de la Ville. En appui aux politiques municipales de l'éducation, de la santé, de la culture, de la vie des quartiers, le CCAS participe aux politiques du Vivre ensemble. Le projet social du CCAS est établi à partir d'un diagnostic social qui permet de croiser les éléments de l'Analyse des besoins sociaux et les enjeux de la politique municipale pour la période 2015-2020. Le projet social contient sept grands enjeux : garantir un accueil de proximité, aller vers les plus vulnérables, favoriser le bien vieillir, construire avec les personnes des parcours de vie, favoriser la participation citoyenne et impulser une cohérence de l'action sociale sur les territoires. Cinq orientations politiques ont été déclinées en objectifs stratégiques à partir desquelles 66 fiches opérationnelles ont été établies (à réaliser d'ici 2020). La démarche de développement de la cohésion sociale, de la participation des usagers et d'épanouissement humain dans le cadre de parcours promotionnel constitue la base du projet social.

À venir : Poursuite des travaux de mise en œuvre du projet social et engagement de façon transversale sur l'ensemble des interventions de la démarche de développement durable.

Autres finalités **D** **E**

CCAS

La cohésion sociale et la solidarité entre les territoires et les générations



20 équipes
regroupant
80 jeunes
(12 / 17 ans)

600 visiteurs
du village
d'animation

42

OBJECTIFS
DE DÉVELOPPEMENT
DURABLE



Raid urbain de Planoise

C'est une manifestation annuelle, destinée à des jeunes de 12 à 17 ans habitant le quartier ou fréquentant ses structures d'animation dont le thème est le *respect des espaces publics ainsi que la solidarité et la convivialité entre voisin*. Les équipes sont composées de quatre jeunes et d'un adulte qui se rencontrent autour de différentes animations organisées sous forme d'épreuves à caractère éducatif, proposées par 24 partenaires associatifs et institutionnels impliqués dans l'organisation, en plus des différents services de la Ville. Les équipes rivalisent sur différentes activités sportives (course d'orientation, athlétisme, tir à l'arc, VTT, Relais) et thématiques (épreuve artistique, atelier numérique, prévention routière, développement durable, tri des déchets, respect espace publique, énergie, relations voisinage, rénovation urbaine...). Tous ces ateliers sont regroupés dans un village d'animation, qui accueille les équipes mais aussi l'ensemble de la population. L'objectif est de conduire une action de sensibilisation au *Mieux vivre ensemble*, qui cherche à s'adresser à tous les publics. Cela permet aux acteurs de la gestion urbaine et sociale de proximité d'aller à la rencontre des habitants pour échanger et établir des relations plus étroites et constructives pour améliorer et préserver ensemble la qualité du cadre de vie.



Autres finalités **D E**

Direction Vie des quartiers



701 bénéficiaires
dont 30 %
de femmes

59,3 %
des bénéficiaires
résident dans
un quartier
de la géographie
d'intervention
de la politique
de la Ville

OBJECTIFS
DE DÉVELOPPEMENT
DURABLE



Mise en œuvre des clauses d'insertion dans les marchés publics

La mise en œuvre des clauses d'insertion dans les marchés publics vise à favoriser l'accès à l'emploi de personnes en difficulté d'insertion professionnelle en activant le levier de commande publique. En 2017, plus de 183 000 heures de travail ont été générées dans le cadre des clauses d'insertion sur des activités diverses telles que des travaux de menuiserie intérieure dans le cadre de la création d'un terrain familial à Besançon, de l'entretien des espaces verts, des prestations de remplacement temporaire des agents de collecte de la régie communautaire du Grand Besançon et des aménagements des itinéraires pédestres et VTT.

Autres finalités **D E**

Direction Économie Emploi Enseignement Supérieur - Commerce

D L'épanouissement de tous les êtres humains



**3 formations
une soixante
d'animateurs
formés**

**18 jardins
périscolaires
et 3 outils
spécifiquement
développés pour
les accueils
périscolaires**

**Plus de
300 enfants
ont bénéficié
d'animation
sur l'une
des thématiques
du développement
durable en temps
périscolaire**

OBJECTIFS
DE DÉVELOPPEMENT
DURABLE



Sensibilisation des enfants durant les accueils périscolaires - action pluriannuelle 2014 - 2020

En temps scolaire, les écoles mènent déjà leurs propres projets. Notamment avec l'opération «j'agis pour ma planète» et des interventions proposées aux enseignants par différents intervenants comme le SYBERT (gestion des déchets), la Petite école dans la forêt (environnement), et la mission Développement durable (Logis 13 Éco), etc.



Des élèves très intéressés par les explications de Paul.

Il s'agit donc, en complément, d'élargir le public touché et de proposer d'autres modes de sensibilisation, en temps périscolaire : l'objectif est de faire découvrir aux enfants leur environnement social et matériel, de les sensibiliser à des pratiques respectueuses de celui-ci. Deux grands axes sont développés :

- le Vivre ensemble, avec la mise en place de formations des animateurs autour de la gestion de la violence grâce à l'appui de l'association Léo Lagrange. En parallèle, un outil d'animation a été construit permettant de traiter des inégalités sociales et territoriales, en partenariat avec l'association RECIDDEV ;
- L'éducation à l'environnement, avec la mise en place de jardins périscolaires mais également l'accompagnement des animateurs, grâce à des outils spécifiques et des formations, sur l'animation des composteurs. Cet axe est développé en partenariat avec le Jardin botanique ainsi que l'association Trivial Compost.

À venir : Dans le cadre du projet transversal sur l'environnement, le développement d'un troisième axe portant sur la réduction de notre impact (énergie et déchet) est en cours.

Autres finalités  

Direction Éducation

D L'épanouissement de tous les êtres humains



3 542 élèves pour 358 interventions scolaires

1 700 adultes et 1 402 enfants dans le cadre d'actions tout public, du périscolaire, des centres de loisirs, dans les piscines ou encore pendant Vital'été

OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE



Interventions éducatives sur la santé et Atelier Santé Ville *Promotion et éducation à la santé*

La Ville propose divers programmes visant l'éducation à la santé. L'objectif est d'appeler l'attention du public et notamment des jeunes sur le rôle joué par chacun sur sa santé grâce à un choix raisonné de comportements favorables à la santé. Cette démarche vise la responsabilisation et le renforcement chez les jeunes des compétences psychosociales. Des interventions sont réalisées dans le cadre scolaire et dans les centres de loisirs, dans les piscines, en périscolaire et lors de Vital'été. Elles portent sur la nutrition, l'hygiène bucco-dentaire et la prévention du tabagisme. La Ville relaie auprès du grand public la campagne « Mois sans tabac ».



Le choix des aliments expliqués aux enfants par Yveline Thouvenot, diététicienne de la direction Hygiène-Santé.

Dans le cadre de l'Atelier santé Promotion et éducation à la santé, des projets partenariaux sont réalisés sur l'hygiène de vie, les addictions, la prévention du cancer, la parentalité, le sport et santé, etc.

Autre finalité **D**

Direction Hygiène Santé

OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE



27 jeunes accompagnés dans le cadre des emplois d'avenir

Suivi des jeunes en apprentissage et en contrats aidés

La direction des Ressources humaines des trois entités accompagne des jeunes dans le cadre de plusieurs dispositifs dont les contrats aidés, financés en partie avec une aide de l'État. Ces contrats bénéficient à des jeunes entre 18 et 25 ans en difficulté pour trouver un emploi, résidant en quartier prioritaire ou sans qualification.

27 jeunes ont été accompagnés en 2017 pour lesquels des rencontres régulières ont été organisées. Ces rencontres avec le jeune, son tuteur, une personne du service Insertion professionnelle, une personne du service Formation



**72 apprentis
ont été suivis
en 2017 au sein
des trois entités**

et un représentant de la Mission Locale visent à dresser un bilan et une projection pour accompagner au mieux le jeune vers l'emploi avec tous les soutiens nécessaires : formation, aides au permis de conduire, au logement etc. et surtout la valorisation des compétences acquises grâce à la mise en place du tutorat. Certains jeunes ont pu trouver un emploi au sein de la collectivité ou auprès d'autres employeurs, d'autres se sont orientés vers une formation qualifiante suite à la découverte d'un métier, mais tous ont acquis des compétences transférables. Les jeunes en apprentissage (diplômes allant du CAP au Master) sont également recrutés au sein des trois entités dans tous les domaines et chaque jeune est accompagné par un maître d'apprentissage.



Louise Bruneau, apprentie, suit les conseils de Françoise Fedi, une des graphistes de la direction Communication.

À venir : Les emplois d'avenir se transforment en *parcours emploi compétences* suite à la fin de ce dispositif pour 2018. La collectivité s'engage à poursuivre la même qualité d'accompagnement.

Autre finalité

Direction Ressources humaines



**3 612
personnes
ont suivi
les visites
ou ateliers
des médiatrices
suite à une
réservation
de groupe**

**231
propositions
d'ateliers
ou visites
à l'attention
du grand public**



Visites de groupes scolaires, loisir et grand public

En 2017, le Muséum a proposé un panel de quatre ateliers (Alimentation, Biodiversité, Respiration dans les milieux aquatiques, Métiers du muséum de la Citadelle), et de six visites accompagnées (Jardin zoologique, Jardin zoologique pour les tout-petits, Insectarium, Noctarium, Aquarium, P'tite ferme), aux différents niveaux scolaires et aux groupes de loisirs. Au cours de ces interventions, les médiateurs scientifiques abordent des thématiques liées au vivant, des plus simples aux plus complexes mais toujours dans l'optique de sensibiliser à la connaissance et la préservation des milieux et leurs écosystèmes. Par ailleurs pendant les vacances, des visites thématiques spécifiques permettent, à travers des présentations interactives, des activités ludiques ou des visites guidées, d'aborder la connaissance et la préservation de la biodiversité.

Autre finalité

Direction Citadelle

D L'épanouissement de tous les êtres humains



13 disciplines sportives proposées

16 éducateurs sportifs

8 000 élèves touchés par le biais du dispositif sur une année scolaire

46

OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE



Interventions sportives - Enseignement de l'éducation physique et sportive dans le temps scolaire

La Ville en partenariat avec les clubs sportifs et l'Éducation nationale met à disposition des éducateurs sportifs dans les écoles maternelles et primaires. En collaboration avec les enseignants, les éducateurs sportifs des clubs, mais aussi municipaux vont densifier le temps de pratique des élèves et améliorer l'efficacité pédagogique sur un cycle de 14 séances d'environ 45 minutes.



Tennis de table à l'école Champagne.

Autre finalité **C**

Direction Sports

OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE



Actions de résilience et initiatives sociales auprès des étudiants

La Ville de Besançon soutient au titre de la vie étudiante plusieurs actions de résilience et initiatives sociales favorisant l'épanouissement des étudiants-habitants. À ce titre, elle soutient l'association étudiante La Dépanne qui apporte une aide alimentaire spécifique aux étudiants suivis par le service social du CROUS (distribution et épicerie sociale). Par ailleurs, en partenariat avec le CROUS, elle participe à la mise en place du Point écoute Psy, qui permet aux étudiants de parler de leurs difficultés avec des pairs et des professionnels afin de favoriser leur bien-être et d'éviter que leur souffrance devienne envahissante.

Autres finalités **B** **C**

Direction économie emplois enseignement supérieur



**300 bénévoles
dont 40
en situation
de handicap**

**142 participants
adultes**

210 collégiens

**OBJECTIFS
DE DÉVELOPPEMENT
DURABLE**



10^e édition du raid Handi'Forts - Intégration sociale par le sport des personnes en situation de handicap

Le raid Handi'Forts est une manifestation éco-citoyenne, axée prioritairement sur le pilier social et dans un second temps sur l'aspect environnemental. Il réunit des personnes en situation de handicap et des personnes valides pour leur faire vivre une aventure commune, où les valeurs



Le raid Handi'Fort, une aventure humaine exceptionnelle.

d'entraide, de coopération, de solidarité sont valorisées. Le raid Handi'Forts, c'est la promotion du sport pour le plus grand nombre, basé sur l'équité et le respect de la personne. Il favorise l'intégration de toutes les personnes dans le mouvement sportif local et participe à la sensibilisation du grand public aux problématiques liées aux handicaps. Il est le théâtre d'une grande mobilisation du monde associatif et du monde de l'entreprise et est bien ancré au sein du territoire bisontin. L'organisation elle-même est également sujette à l'intégration car, à leur demande, de nombreuses personnes en situation de handicap, intègrent les équipes de bénévoles.

Autre finalité

Direction Sports

**OBJECTIFS
DE DÉVELOPPEMENT
DURABLE**



Nettoyage des locaux administratifs et culturels en régie

Dans le cadre du nettoyage en régie de certains de ses locaux, la ville a souhaité modifier le mode de travail des agents et les produits utilisés. Désormais, des produits moins nocifs pour la santé des agents mais aussi de ceux qui occupent les locaux et plus respectueux de l'environnement sont mis en œuvre lors du nettoyage (produits naturels, vinaigre, bicarbonate...).

Autres finalités

Direction Parc auto et Logistique

D L'épanouissement de tous les êtres humains



18 506
personnes
accueillies
sur 31 jours
d'ouverture

48

OBJECTIFS
DE DÉVELOPPEMENT
DURABLE



Vital'été

Vital'été offre un panel d'animations gratuites tout public dans les domaines culturels, artistiques, créatifs, scientifiques et sportifs et répond à une demande sociale croissante où la place du loisir pour tous est à maintenir voire à consolider, notamment à destination des publics ne partant pas en vacances. Vital'été est fréquenté majoritairement par un public bisontin (53 %) dont la majeure partie habite le quartier de Planoise, mais accueille également des familles et des jeunes de l'agglomération et en dehors. Cette opération favorise toutes les mixités dont l'intergénérationnelle. L'accueil est privilégié. Les pratiques écoresponsables sont mises en place dans la gestion quotidienne de l'opération tant au niveau des transports que la gestion des déchets. Au niveau des activités, l'espace *Sciences & Environnement*, coordonné par la mission Développement durable mobilise des partenaires associatifs, professionnels de l'éducation à l'environnement et des services municipaux, pour proposer des activités de découverte scientifique avec une démarche expérimentale, comme des animations nature et environnement. Un espace *Santé* coordonné par la direction Hygiène-Santé autour de jeux, d'animations et d'ateliers sur la sensibilisation à des thématiques santé publique.



Autre finalité

Direction Sports - Mission Développement durable - Direction Hygiène-Santé - Direction Vie des quartiers

OBJECTIFS
DE DÉVELOPPEMENT
DURABLE



Piscine La Fayette : création d'une bibliothèque solidaire dans l'établissement

Afin d'inciter à la lecture et au partage entre le personnel et le public, le personnel de la piscine a monté ce projet. Aujourd'hui, une bibliothèque solidaire et un coin lecture sont installés dans la salle d'attente. Chacun peut ainsi lire sur place ou emprunter des ouvrages d'occasion.

Autre finalité

Direction Sports





300 personnes
ont participé
au débat public
principal

2 683 Bisontins
ont participé
à la consultation,
dont **114**
non-inscrits sur
liste électorale

Résultats :

30,5 %
Semaine de 4 jours
et demi dont
le mercredi

57,1 %
Semaine de 4 jours

12,4 %
Semaine de 4 jours
dont le samedi

1 parc
de **32 556 m²**
Parc des Frères
de Saint-Claude

109 arbres
plantés

28 jardins
dans les écoles
dont **8 nouveaux**
en 2017

OBJECTIFS
DE DÉVELOPPEMENT
DURABLE



Consultation citoyenne sur les rythmes scolaires

Suite à la parution du décret du 27 juin 2017, la communauté éducative et les habitants de la ville témoignent du besoin d'un positionnement sur ce sujet qui fait débat. En effet, les rythmes scolaires impactent les apprentissages des enfants et leur vie quotidienne, mais le changement d'horaires impacte aussi le rythme des parents, de leur entourage, des employeurs, des enseignants et autres professionnels de l'éducation, les associations... C'est pourquoi, en vue de la rentrée 2018-2019, la Ville de Besançon a proposé d'organiser une consultation citoyenne sur les rythmes scolaires auprès de l'ensemble des Bisontins le 10 décembre dernier. L'ensemble des électeurs bisontins a pu participer à cette consultation, ainsi que les Bisontins non-inscrits sur liste électorale mais justifiant d'un domicile bisontin. La forme de la consultation s'est apparentée à un mode de scrutin classique, mais dans un nombre de bureau de vote réduit de moitié. Des temps d'information et de débat ont été organisés en amont par la direction Éducation, par les directeurs d'école dans les conseils d'école... afin que chacun dispose d'éléments objectifs pour se faire une opinion.



À venir : Le Conseil municipal du 18 janvier 2018 a autorisé Monsieur le Maire à saisir la direction académique des services de l'Éducation nationale pour demander un changement des rythmes scolaires conformément au résultat de la consultation.

Autre finalité **C**

Direction Éducation

OBJECTIFS
DE DÉVELOPPEMENT
DURABLE



Évolution du cadre de vie

Les espaces verts permettent, en ville, de lutter contre les îlots de chaleur et constituent des lieux où cultiver le lien social. Les jardins dans les écoles permettent de développer l'éducation à l'environnement des jeunes citoyens.

Autres finalités **A B C**

Direction Espaces verts, sportifs et forestiers



D L'épanouissement de tous les êtres humains



200 enfants (filles et garçons) de 6 à 11 ans répartis dans 13 associations sportives

40 % des enfants bénéficient des tickets loisirs

OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

3 BONNE SANTÉ ET BIEN-ÊTRE



4 ÉDUCATION DE QUALITÉ



11 VILLES ET COMMUNAUTÉS DURABLES



Sport après l'école

Ce dispositif permet aux enfants bisontins de 3 à 11 ans d'avoir une pratique de sports en club dès la sortie des cours et à proximité immédiate de l'école de façon à pouvoir retrouver le cercle familial à 18 h au plus tard.

Avec ce dispositif qui propose des activités dans toutes les familles sportives, pour un tarif réduit, les enfants, filles et garçons pourront pratiquer un sport facilement avec tous les bénéfices inhérents à la pratique sportive (découverte d'une discipline sportive, développement de la motricité, éducation et socialisation, dépassement de soi, confrontation aux autres, engagement personnel...)



Une quinzaine de disciplines sportives proposées parmi elles, le judo.

Autre finalité

Direction Sports

OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

1 PAS DE PAUVRETÉ



7 ÉNERGIE PROPRE ET D'UN COÛT ABORDABLE



10 INÉGALITÉS RÉDUITES



11 VILLES ET COMMUNAUTÉS DURABLES



13 MESURES RELATIVES À LA LUTTE CONTRE LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES



Programme de lutte contre la précarité énergétique

Depuis 2013, la Ville mène un programme de lutte contre la précarité énergétique : un agent municipal se rend au domicile des personnes qui ont des difficultés à payer leur facture d'énergie. Il les conseille à travers des écogestes, leur distribue du petit matériel économe en énergie (lampes LED, réducteur de débit pour douche...) et rédige un rapport de type diagnostic énergétique du logement qui peut être un point de départ pour des travaux d'amélioration. En moyenne, cette intervention permet aux foyers accompagnés d'économiser 150€ sur leurs factures d'énergie et d'eau.

Cette opération est menée en partenariat avec le CCAS, le Conseil départemental, les bailleurs sociaux et les associations d'aide humanitaire. Cette année, l'animatrice *Lutte contre la précarité énergétique* a participé aux côtés de l'UDCCAS à la Caravane des énergies, ainsi qu'à certaines animations du logis 13 Éco.



Direction Maîtrise de l'énergie



130 diagnostics réalisés

Plus de 300 lampes Économie d'Énergie distribuées

1 255
personnes
ont passé
les portes
de la Citadelle
pour profiter
des activités
proposées
lors de cet
événement


14 familles
ont profité
de cette soirée

OBJECTIFS
DE DÉVELOPPEMENT
DURABLE



Nuit des Musées à la Citadelle

Comme chaque année la Citadelle participe à la Nuit européenne des musées, opération offrant la possibilité aux publics français et européens de découvrir, gratuitement et à la nuit tombée, ses trois musées : le Musée de la Résistance et de la Déportation, le Musée comtois et le Muséum ainsi que son site classé à l'UNESCO.



Une nuit au Muséum.

Le samedi 20 mai 2017, le Muséum a ouvert les portes de son aquarium ainsi que de son insectarium, où des médiatrices accueillait le public et les interpellait à l'aide d'un grand nombre d'objets mystérieux fabriqués par la nature.

Autre finalité **B**

Direction Citadelle

51

OBJECTIFS
DE DÉVELOPPEMENT
DURABLE



Dream Night

Samedi 3 juin 2017, le Muséum de la Citadelle a exceptionnellement ouvert ses portes à dix enfants de Besançon et de la région atteints de maladies génétiques rares dans le cadre de la soirée Dreamnight at the Zoo. Soigneurs, médiatrices mais aussi étudiants de l'IFSI (Institut de formation en soins infirmiers et d'aides-soignants) ont fait de cet événement un moment unique.



Dans le labo du vété

Les familles ont pu bénéficier d'une visite accompagnée par un soigneur, profitant ainsi pleinement des espaces animaliers de manière unique. De nombreuses activités et animations pédagogiques ont également été proposées aux enfants : préparation et mise en place d'enrichissements (améliorations du bien-être des animaux), entraînement médical, soins vétérinaires commentés, contact avec certains animaux (insectes, poissons, animaux de la P'tite ferme) mais aussi atelier maquillage, concert, cadeaux...

Autre finalité **B**

Direction Citadelle

D L'épanouissement de tous les êtres humains

9 groupes ont profité de l'offre sur 5 journées

128 personnes dont 112 enfants ont participé

OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE



Sur la piste des animaux du Muséum

Programme national soutenu par le Ministère de la Culture et le Contrat de ville, ouvert aux structures porteuses des accueils de loisirs et espaces jeunes de Besançon dont l'objectif est de favoriser l'accès de tous à une offre culturelle et scientifique de qualité, sous un angle ludique pour un public ne la fréquentant pas habituellement ou pas sous cette forme. Les activités ont été proposées pendant les vacances pour un public 4-12 ans avec les objectifs de découverte d'un lieu culturel et patrimonial, de découverte des animaux du parc zoologique et prise de conscience de leur diversité et de leur rôle dans l'écosystème. La création artistique a permis d'approfondir la connaissance de la physionomie des espèces abordées, ainsi que leur grande diversité et l'approche ludique et interactive sous forme d'enquête avait pour but de se glisser dans la peau d'un chercheur.



De drôles d'animaux à la Citadelle.

Autres finalités **B** **C**

Direction Citadelle

204 contrats signés

20 % des appels reçus concernaient des personnes en situation de non recours aux droits

18 % des personnes rencontrées étaient démutualisées

73 % des personnes reçues en entretien sont reparties avec une proposition plus intéressante que l'actuelle

OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE



Mutuelle solidaire VISA SANTÉ

Dans le contexte de démutualisation croissante de la population et de renoncement aux soins conséquent, la mutuelle solidaire créé il y a 2 ans trouve toute sa place pour faire bénéficier le plus grand nombre d'une complémentaire santé alliant un bon niveau de prestation à un tarif négocié. Une vingtaine de communes dans le Doubs dont 15 de la CAGB deviennent partenaires du dispositif en 2017, c'est en tout 2208 communes au niveau national. La campagne VISA SANTE a été marquée par une nouvelle communication avec un message plus simple, un choix de calendrier plus serré, mais plus cohérent et la création d'un site internet.



Autre finalité **C**

CCAS



**127 291 repas
livrés pour
742 usagers**



Portage de repas à domicile

Afin de favoriser le maintien à domicile des personnes âgées et handicapées, le service portage de repas livre quotidiennement des repas adaptés (menus classiques, diabétiques, sans sel, facile à manger...) à ses bénéficiaires et propose une tarification sociale. Le CCAS a renouvelé son marché de fourniture de repas à partir du 1^{er} janvier 2018. L'un des critères de choix était basé sur la fréquence, la variété et la quantité de produits issus de circuits courts ou certifiés biologiques. Le candidat, qui a été retenu, garantit ainsi 20 % de produits labellisés bio, de produits issus des circuits courts et de produits issus de l'agriculture raisonnée.

À venir : Une réflexion sera menée sur le recyclage des barquettes des repas livrés.

Autres finalités 

CCAS - Direction Autonomie

53



Accompagnement des publics les plus vulnérables vers des écogestes

À travers plusieurs activités et ateliers, un accompagnement à la pratique des écogestes a été réalisé auprès d'un public particulièrement vulnérable. Ces pratiques trouvent tout leur sens puisque des gestes simples d'économie d'énergie, de fabrication d'objet ou de meuble peuvent engendrer des économies pour ces personnes en situation de précarité. On retiendra le Cré'Atelier à l'Agora avec la récupération de matériaux en vue de la fabrication d'un comptoir et d'un socle à fléchette (bois, métal...) avec une sensibilisation au tri, la création du menu hebdomadaire entre les habitants avec les produits existants et rachat si besoin (avec un travail sur la surconsommation et le gaspillage alimentaire, et les ateliers bricolage de la maison Relais avec ouverture aux partenariats et prise de contact avec des entreprises et des particuliers pour la récupération de matière.

À venir : Aménagement d'un lieu de vie destiné à être un espace de rencontre, de détente et d'activités pour le Cré'Atelier à l'Agora.

Autres finalités 

CCAS - Solidarités - Hébergement Logement Accompagné

D L'épanouissement de tous les êtres humains

OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE



190 agents connaissent des restrictions d'aptitude à la Ville, au CCAS et au Grand Besançon

81 % sont en catégorie C

53 % sont des femmes

84 % sont reconnus travailleurs handicapés

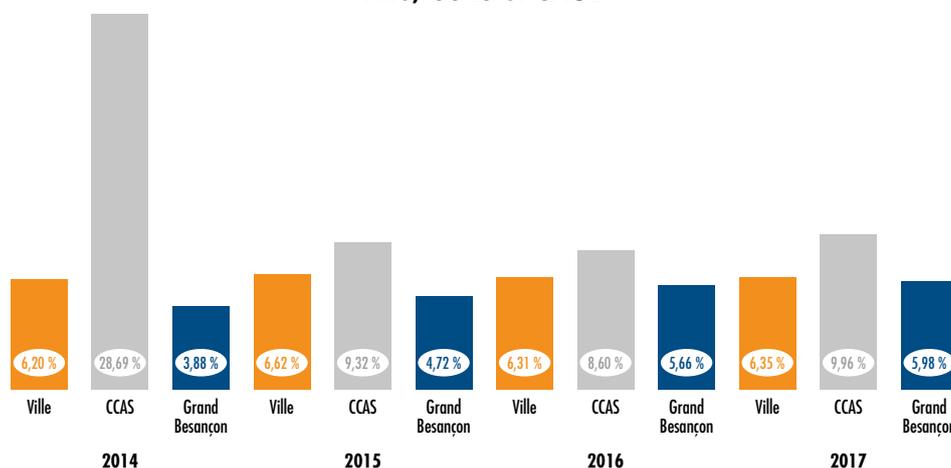
L'insertion des personnes handicapées dans la collectivité : mise en place de la convention avec le FIPHFP 2018 - 2020

La loi fait obligation aux entreprises et aux administrations d'employer au moins 6 % de personnes en situation de handicap ou reclassées. A défaut de respecter ce taux, les administrations versent une cotisation au fonds pour l'insertion des personnes handicapées dans la fonction publique (FIPHFP). En 2017, le CCAS et la Ville de Besançon respectent le taux de 6 % ; celui-ci n'est par contre pas atteint par le Grand Besançon.

Ces trois entités souhaitent se montrer exemplaires et créer les conditions d'un respect durable du taux d'emploi de personnes handicapées. À cet effet, elles veulent à la fois renforcer les actions menées pour le maintien dans l'emploi des agents atteints d'affections restreignant leurs aptitudes et s'engager de manière volontariste dans le recrutement de personnes en situation de handicap, mais aussi développer des actions innovantes telles que l'accueil d'apprentis handicapés.

Pour favoriser l'atteinte de ces finalités, la Ville de Besançon, le Centre communal d'action sociale et le Grand Besançon ont signé le 20 novembre 2017 une convention triennale avec le fonds pour l'insertion des personnes handicapées dans la fonction publique, portant sur les années 2018 à 2020.

Évolution du taux d'emploi de bénéficiaires de l'obligation d'emploi (obligation des 6 %) - 2014 à 2017
Ville, CCAS et CAGB



Elle traduira en actions les engagements des trois collectivités en mettant en place :

- Le suivi des engagements, la formation des intervenants dans la mise en place des actions et la sensibilisation des personnels sur l'accueil des personnes en situation de handicap ;
- Le recrutement et la formation des personnes en situation de handicap (recrutements directs, embauches d'apprentis, de services civiques, d'emplois d'avenir, d'étudiants en situation de handicap) ;
- Le maintien dans l'emploi d'agents en restriction d'aptitude (aides matérielles, personnelles, accompagnement dans l'emploi...).

À venir : La mise en place de cette convention à partir du 1er janvier 2018, concrétisera la volonté politique de nos collectivités en matière d'insertion, de formation et d'accueil des personnes en situation de handicap et mobilisera les agents autour d'un projet partagé. Elle permettra également de structurer les orientations en matière de handicap et de maintien dans l'emploi.

Direction Ressources humaines



**1 245 étudiants
ont participé
à la première
campagne d'écoute**

Baromètre du bien-être des étudiants

La création en 2015 du baromètre unique en France du bien-être des étudiants s'est inscrite dans la suite du panel Citoyen de la Ville de Besançon (2006/2014).

Cette méthodologie originale se base sur une vaste enquête réalisée auprès de tous les étudiants bisontins, à partir de la notion de parcours de vie. Ce parcours décrit sous forme d'étapes l'ensemble des événements de vie que rencontrent les usagers engagés dans un projet concret et les services proposés par les acteurs. Ce travail a fait l'objet de la publication d'une enquête en ligne.

Ce baromètre est désormais accessible aux étudiants de l'ensemble du territoire national et la Ville s'est engagée à rendre accessible ses résultats à tous les établissements supérieurs français qui en ferait la demande.

Cette démarche étant le fruit d'une coopération très forte entre la Ville et la recherche, l'exemple bisontin est en train de s'exporter à travers le monde : une communication scientifique est aura lieu en Bolivie à Bogota et en Algérie à l'Université de Bejaïa en cette fin d'année.

À venir : Ce dispositif a vocation à se diffuser au niveau national (Soutien du CNOUS et du Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche) pour permettre une appropriation par l'ensemble des Universités.

Autre finalité 

Direction Performance - Direction Economie Emploi et Enseignement Supérieur

D L'épanouissement de tous les êtres humains

OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE



Baromètre social et déploiement de la qualité de vie au travail

Il s'agit de la 6^e édition du baromètre social de la Ville, du CCAS et du Grand Besançon depuis 2006. L'ensemble du personnel est interrogé sur les deux ans sur son ressenti professionnel. Après un léger tassement des indicateurs amorcé dès 2010, les résultats de la campagne 2017 mettent en évidence une évolution positive des indicateurs, avec par exemple une remontée des courbes du bonheur : 91 % des agents se disent heureux de travailler dans leur collectivité. À noter que le sentiment de réaliser un travail utile ainsi que d'œuvrer en continu pour la satisfaction des usagers demeure le principal moteur de l'engagement des agents. Il demeure que des différences importantes apparaissent en fonction des directions/services et des catégories d'agents, nous invitant à accompagner les cadres dans la mise en place de plans d'action permettant de favoriser le bien-être au travail sur l'ensemble des établissements et collectivités.

À venir : Poursuite du baromètre et réflexion engagée par tous les services quant à la mise en œuvre d'actions permettant de favoriser la qualité de vie au travail.

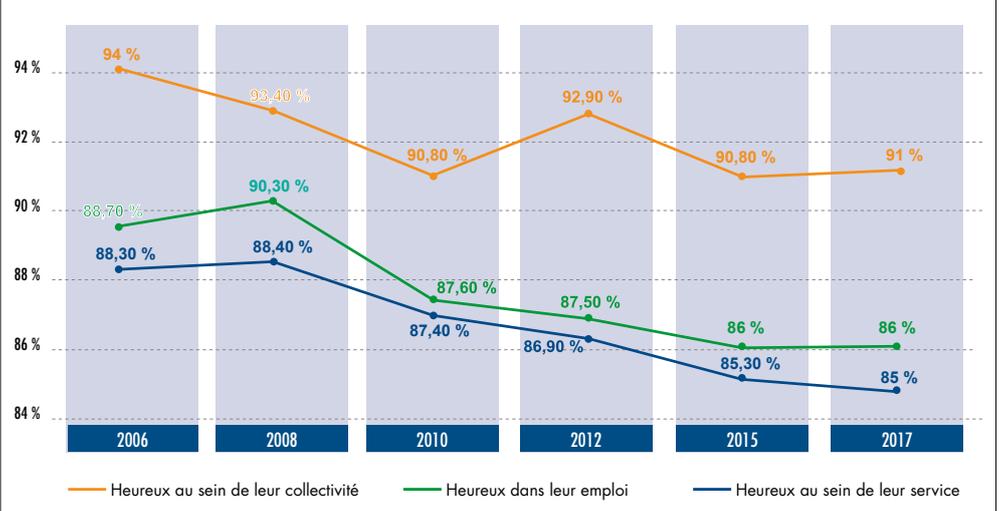
Autre finalité

Direction Performance - Direction Economie Emploi et Enseignement Supérieur



91% des agents se disent heureux de travailler dans leur collectivité

Courbes du bonheur 2006 - 2017



116 Smile Box
réparties sur
82 sites d'accueil
du public
permettant
aux usagers
de communiquer
leurs niveaux
de satisfaction
et d'interpeller
l'administration

96 % d'usagers
satisfaits
ou très satisfaits
de l'accueil
sur l'ensemble
des sites

OBJECTIFS
DE DÉVELOPPEMENT
DURABLE



Écouter les besoins des citoyens

Afin de mieux comprendre la relation des citoyens avec leur administration, la Ville de Besançon a développé depuis plus de dix ans de multiples dispositifs d'enquêtes. Un baromètre de la satisfaction de nos conditions d'accueil est élaboré tous les trimestres et communiqué aux services, aux élus et sur le portail Internet de la Ville ; il est consultable par tous. Ce baromètre est alimenté par toutes les enquêtes réalisées dans les points d'accueils municipaux, qu'ils soient administratifs, culturels, sportifs, de loisirs... et par une enquête en ligne accessible sur notre site internet. Ces études sont complétées par l'analyse des événements de vie des citoyens. Cela permet de comprendre quels sont les éléments qui « fabriquent » la satisfaction ou l'insatisfaction des usagers ou alors qui « fabriquent » de l'anxiété et d'imaginer et mettre en œuvre des réponses concrètes.

Ainsi, dès 2016, après une longue période d'enquête et d'échanges, la Ville a mis en place pour le CROUS et l'Université un baromètre sur le parcours de vie Je m'inscris à l'université, qui permettra au fil des rentrées universitaires de simplifier et faciliter l'accueil des étudiants. De même, un baromètre sur le thème *J'emménage à Besançon* a été expérimenté lors de la journée d'accueil des nouveaux Bisontins et est toujours accessible sur le site Internet de la Ville. L'objectif de ces nouvelles approches nous permet de comprendre la logique de perception des processus administratifs par les habitants pour le cas échéant les améliorer.

Autre finalité 

Direction performance



Smile box et questionnaire 2018.

E Une dynamique de développement suivant des modes de production et de consommation responsables



Certification ISO 14001 de l'exploitant du stationnement (parking) agissant pour le compte de la Ville de Besançon

À l'occasion du renouvellement de son marché de service pour l'exploitation des aires de stationnement municipales (parkings et voirie), la Ville a exigé la certification environnementale de son exploitant. Ainsi, une triple certification qualité-sécurité-environnement ISO 9001, ISO 14001 et OHSAS 18001, qui permet aux entreprises d'avoir une politique globale de management des risques, a été engagée tout au long de l'année 2017. L'ISO 14001 est un gage de sérieux facilement valorisable auprès des parties prenantes de l'entreprise en démontrant aux partenaires que la gestion des risques environnementaux est organisée et maîtrisée.

À venir : La certification ISO 14001 devrait avoir effet positif sur la performance environnementale de notre exploitant en le conduisant à anticiper et maîtriser les risques environnementaux en intégrant les problématiques environnementales dans le système de management global de l'entreprise. Par ailleurs, cette certification garantira une conformité réglementaire tout en mobilisant l'innovation et les pratiques vertueuse de l'exploitant.

Autre finalité **B**

Direction Voirie et Déplacements



Dispositif de surveillance de la qualité de l'air intérieur (SQAI) des crèches et écoles primaires

La loi portant engagement national pour l'environnement a rendu obligatoire, dans un premier temps, la surveillance de la qualité de l'air intérieur dans les établissements accueillant des jeunes enfants (crèches et écoles primaires) avant le 1er janvier 2018. D'autres seront concernés ensuite. La Ville a donc mis en place le dispositif SQAI dans les crèches et écoles primaires. Il consiste à contrôler l'ensemble des dispositifs d'aération, à remédier à leurs



Mesure d'air dans une salle de classe.



82 établissements
(15 crèches
et 67 écoles)

dysfonctionnements et à engager la réalisation de mesures de polluants selon le plan établi par ATMO BFC, partenaire de la Ville. organisée et maîtrisée.

À venir : Fin 2017, le département Architecture et Bâtiment achèvera de contrôler l'ensemble des dispositifs d'aération et remédiera à leurs dysfonctionnements. Au premier trimestre 2018, à l'issue d'une consultation de marché public, un cabinet spécialisé sera missionné pour réaliser les mesures de polluants selon le plan de mesures réalisé par ATMO BFC.

Autre finalité **D**

Direction Hygiène-Santé - Département Architecture et Bâtiment - ATMO BFC



Volumes d'eaux pluviales collectés équivalents à 5 hectares d'aménagement urbain soit 3 fois plus que la surface imperméabilisée générée par le projet

2 fois moins de consommation d'énergie pour l'éclairage public

Nouvelle ligne de Transport en commun en site propre (TSCSP) reliant la gare Viotte à TEMIS

L'année 2017 a été marquée par l'achèvement des travaux et la mise en service de la nouvelle ligne de TSCSP reliant la gare Viotte à TEMIS. Au-delà de la finalité de ce projet, qui l'inscrit pleinement dans une démarche de développement durable en favorisant des modes de transport plus vertueux en termes d'empreinte carbone (transport commun mais aussi cycle), c'est l'ensemble des composantes de l'opération qui a bénéficié d'une approche intégrée durable.



Nouvel aspect de la rue Laplace après travaux.

Un soin particulier a été apporté à la conception esthétique du projet et à son inscription dans un paysage qui avait pu perdre au fil du temps sa lisibilité en réactivant les dynamiques spatiales attachées aux lieux traversés, et en rendant à ceux-ci une dimension conviviale. Grâce à une lecture géomorphologique visant à déterminer le « chemin naturel de l'eau », le projet permet de concilier les dimensions esthétiques et pratiques sur le plan de la gestion des eaux pluviales. Il en va de même pour l'éclairage public, conçu avec le souci d'éclairer « juste », c'est-à-dire de limiter les flux parasites et réduire la pollution lumineuse, de façon confortable et uniforme, tout en consommant moins (LEDs)

À venir : Afin de réduire encore l'empreinte carbone des futurs aménagements, notamment en matière de gestion des débordements des réseaux d'eaux pluviales, une démarche d'étude pilote, comprenant un diagnostic fin, va être réalisée en 2018 afin d'étudier les possibilités d'une alternative à un ouvrage béton enterré de rétention des eaux pluviales ou d'en réduire la taille.

Autres finalités **B** **D**

Direction Grands travaux

E Une dynamique de développement suivant des modes de production et de consommation responsables



12 km de voies cyclables réalisées

60

2 600 places vélos pour 27 000 places véhicules légers



25 télétravailleurs en phase expérimentale 1 jour de télétravail par semaine

OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE



Augmentation de la part modale vélo : construction réseau cyclable et stationnement des vélos

La Ville mène un certain nombre d'actions pour promouvoir l'usage du vélo en alternative à la voiture : construction de nouvelles voies cyclables structurantes (Ville-périphérie, inter-quartiers et de proximité), suppression des discontinuités cyclables, accompagnement à la pratique du vélo par du jalonnement cyclable, mise en place de stationnement vélo de courte durée ou moyenne durée sécurisé (avec recharges VAE) aux extrémités de la chaîne de déplacements. Régulièrement, des mesures de l'évolution de la part modale vélo sont réalisées par des campagnes de comptage des vélos (rapport vélos/véhicules).

À venir : En lien étroit avec la CAGB, le futur Schéma directeur cyclable du Grand Besançon doit aboutir en 2018, à la poursuite des programmations de voies cyclables structurantes sur Besançon et des voies de proximité au cœur des quartiers. En 2018, la Ville poursuit sa stratégie en matière de politique cyclable : voies structurantes, voies de proximité, accroissement du stationnement vélo, accompagnement à la sécurité des cyclistes apprentissage du vélo, lutte contre le vol des vélos, visibilité des cyclistes, lisibilité des voies cyclables, sécurisation des carrefours, accompagnement à la création de nouveaux services (cyclogistique urbaine), instauration d'une gouvernance participative, mise en place d'un observatoire vélo.

Autres finalités **A C D**

Direction Voirie et Déplacements

OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE



Mise en œuvre expérimentale du télétravail

La Ville, la CAGB et le CCAS ont souhaité débiter une expérimentation dans le domaine du télétravail sur la base du volontariat. 25 télétravailleurs (issus de tous les pôles et de toutes les catégories d'agents : A, B, C - et femmes/hommes) ont démarré l'expérimentation en octobre 2017. Elle va se poursuivre jusqu'à la fin du 2^e trimestre 2018. Parmi les principes affichés en préambule du règlement du télétravail, il est mentionné que celui-ci vise notamment à favoriser

le développement durable. Les agents volontaires pour l'expérimentation ont par ailleurs été invités, via le formulaire d'inscription, à préciser leurs motivations dont, le développement durable et le gain en termes de transport.

À venir : Un bilan sera réalisé lors du 2e trimestre 2018, à partir de l'évaluation du dispositif expérimental avant sa poursuite éventuelle.

Autre finalité **D**

Direction Santé au travail et Suivi social



Appel à projets de solidarité internationale ou d'éducation au développement

La Ville de Besançon soutient les associations bisontines engagées dans un projet de solidarité internationale ou d'éducation au développement, en leur apportant une aide financière par le biais d'un appel à projets annuel dont la dotation pour 2017 était de 10 000 €.

Ce dispositif concerne les projets de développement ayant un intérêt à la fois pour les populations locales au Sud et pour le territoire bisontin, ainsi que les projets d'éducation au développement et à la solidarité internationale à Besançon, pour leurs vertus de sensibilisation. Ce dispositif participe à créer les conditions d'une meilleure connaissance mutuelle. Parmi les huit associations lauréates en 2017, sept portaient des projets de solidarité internationale et une des actions d'éducation au développement. Un exemple de projet retenu, illustrant bien les différentes finalités de développement durable concerne l'association AMADEA, œuvrant à Madagascar depuis de longues années. Elle a développé, avec ses partenaires locaux, un projet d'installation d'une unité d'agro-transformation avec une sécherie de physalis, afin de valoriser ce petit fruit.



Des physalis, comme ceux récoltés dans les champs de Madagascar.

Autres finalités **A** **D**

Service Relations internationales

E Une dynamique de développement suivant des modes de production et de consommation responsables



7 rendez-vous dont 5 sur des lieux d'aide alimentaire de 500 ménages rencontrés

150 ménages ont bénéficié d'ampoules LED

452 ménages ont signalé des anomalies de consommation énergie qui ont donné lieu à des propositions de rendez-vous



Lutte contre la précarité énergétique

Avec la Caravane des énergies de l'UDCCAS, sensibilisation du public en lien avec le CCAS aux économies d'énergie. Sept rendez-vous proposés au cours de l'été dont cinq sur les distributions alimentaires et deux spécifiques à l'accueil du CCAS et devant la maison de quartier Mandela. Actions engagées avec la direction Maîtrise de l'énergie, le Logis 13 Éco, la CLCV et les partenaires de l'aide alimentaire. Le 22 septembre, organisation d'une journée de l'environnement avec présentation d'un théâtre forum.

Autres finalités **A** **B** **C** **D**

CCAS - Direction des Solidarités



Projets développés sur les projets de coopération décentralisée

La Ville poursuit sur la durée une politique de coopération avec le Burkina-Faso et la Palestine. Avec Douroula (Burkina-Faso), la coopération porte principalement sur les domaines de l'eau et l'assainissement avec la mise en place de toilettes Ecosan sur deux quartiers test du village, des séances de théâtre forum présentant la réforme de l'eau et sensibilisation dans les écoles. Le deuxième volet concerne l'agro-écologie avec notamment



Rémi Stahl, conseiller municipal, au milieu des Burkinais.

une centaine de producteurs formés en 2017 à la confection d'engrais naturels et à l'apiculture (avec fourniture de ruches écologiques).
 Concernant la coopération avec le camp d'Aqabat Jaber en Palestine, les échanges portent sur l'eau avec la réhabilitation du réseau limitant les déperditions d'eau liées aux fuites et la mise en place d'un service de l'eau autofinancé. Le développement économique et la protection de l'environnement sont au cœur de cette coopération à travers le développement du tourisme rural en randonnée et la sensibilisation de la population à travers les projets développés autour des déchets (tri et recyclage), du compost et des Eco gestes.

Autres finalités **A** **B** **D**

Service Relations internationales



1,33 M€
consacrés
à l'achat
de denrées
alimentaires

26 % de local
(17 % non bio
et 9 % bio)

17 % de bio
(9 % local
et 8 % non local)

10 menus
végétariens
et 1 menu sur
4 sans viande
(œufs, poisson)

La restauration municipale comme levier de développement local et durable

De la confection des repas à la cuisine centrale, au service dans les restaurants scolaires de nombreuses actions sont menées dans le cadre d'un programme pluriannuel (2014-2020) pour tendre vers une restauration la plus écoresponsable.

Les achats durables sont privilégiés dans la cadre du marché des denrées alimentaires en augmentant notamment la proportion des produits locaux et/ou issus de l'agriculture biologique. La relocalisation de l'approvisionnement permet de contribuer à l'organisation de filières locales et/ou issues de l'agriculture biologique.

Pour lutter contre le gaspillage les quantités livrées sont ajustées au mieux, en identifiant par exemple les rationnaires ne consommant jamais de viande et en augmentant la fréquence des repas végétariens. Il s'agit également de former les serveurs pour mieux adapter les quantités servies à l'appétit des enfants. La réduction des déchets passe par la poursuite des installations de composteurs, et l'accompagnement des serveurs de restaurants et animateurs périscolaires aux gestes de tri, et à la gestion du compost. La sensibilisation des enfants au compostage est également primordiale.



Attention au gaspillage dans les assiettes des enfants.

Autres finalités **B** **C**

Direction Éducation

E Une dynamique de développement suivant des modes de production et de consommation responsables

55 animations extérieures

2 190 participants

14 interventions dans les quartiers prioritaires

OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE



Animation développement durable

Les animateurs de la mission Développement durable viennent à la rencontre du public pour éveiller les consciences sur les questions liées aux économies d'énergie et au respect de l'environnement lors d'événements et manifestations organisées par d'autres structures, associations ou d'autres directions de la Ville.

Pour se faire, ils utilisent des jeux et outils interactifs pédagogiques qu'ils créent et adaptent au fur et à mesure du temps (maison aux astuces, exposition sur les écogestes, banc d'éclairage, maison qui sait « veille », power vote pour jouer aux quizz, vélo produisant de l'électricité pouvant recharger une batterie et alimenter téléphone, outils d'animations.

Certaines de ces interventions sont dirigées vers un public susceptible d'être en situation de précarité énergétique, comme celles en lien avec le CCAS ou la Caravane des énergies de l'UDCCAS, les animations avec la Croix Rouge lors de la distribution alimentaire et la fête des Voisins à Planoise avec l'ADDSEA.



Animation lors de la Caravane des Énergies.

Autres finalités **A** **B** **C** **D**

Mission Développement durable

OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE



Le Logis 13 Éco : un appartement pédagogique inscrit dans le quartier

Le Logis 13 Éco, situé 13 avenue de Bourgogne à Planoise, accueille différents publics à partir de 7 ans. Des conseils sont donnés pour réduire le coût des charges liées à l'habitat et pour diminuer notre impact sur l'environnement. Globalement 4 thématiques sont abordées : énergie, eau, déchets, qualité de l'air. La visite de l'appartement se déroule de manière ludique et basée sur l'expérimentation. Il est possible de coupler la visite du Logis 13 Éco avec celles de la station d'épuration, de la chaufferie bois, ou du centre de tri. Différents outils pédagogiques sont utilisés, comme un banc d'éclairage, un capteur de CO₂ pour sensibiliser à la pollution de l'air intérieur, un comparateur



130 visites

1 776 personnes différentes dont 36 % de scolaires et 12 % de personnes en situation de précarité énergétique

9 « ateliers débrouilles » ont accueilli 100 personnes



10 écoles et 34 classes participantes

8 projets concernent le jardinage

1 la biodiversité

1 la citoyenneté

de consommations, un bar à eau pour promouvoir l'eau du robinet... En 2017, les ateliers « débrouilles » ont permis d'élargir le public et offrir un contenu plus concret. L'atelier « fabrication de produits ménagers » a eu pour objectif d'expliquer, en théorie, la pollution de l'air et également de proposer des solutions. Le public est reparti avec ses produits faits maison. Outre cet atelier, d'autres ont été proposés : cuisine végétarienne, pâtisserie végétale, bricolage avec du matériel de récupération, compostage, conception de pâte à modeler et peinture naturelles. Par ailleurs, grâce au parcours culturel en lien avec la direction Éducation, quatre écoles primaires ont visité le Logis 13 Éco pour travailler sur la thématique des déchets.



L'atelier cuisine au Logis 13 Éco.

À venir : Le Logis 13 Éco va développer de nouveaux outils interactifs permettant d'aller au-devant du public pour l'interpeler notamment sur l'impact de notre consommation sur la Planète (jean, smartphone) et lui donner des clés pour changer son comportement.

Autres finalités **A** **B** **C** **D**

Mission Développement durable



J'agis pour ma planète

L'opération J'agis pour ma planète s'inscrit dans le cadre de la politique d'éducation à l'environnement et au développement durable de la Ville de Besançon. Ce dispositif, à destination des écoles primaires bisontines, consiste à soutenir et nourrir un projet pédagogique sur le thème du respect de l'environnement et du mieux vivre ensemble. Ainsi, les thématiques sur la question du jardinage et des pratiques de culture, de la biodiversité, du réchauffement climatique, des déchets, du vivre-ensemble, de la solidarité internationale sont abordés dans les classes.



Pour l'école Jules Ferry, un des projets s'intitulait : Graines d'explorateurs.

À venir : La mission Développement durable envisage d'acquiescer du petit équipement pour le prêter aux écoles le temps de leur projet et en faire profiter à d'autres écoles les années suivantes.

Autres finalités **A** **B** **C** **D**

Mission Développement durable

Mission Développement durable

eric.durand@besancon.fr

Rédaction et coordination : mission Développement durable - PAO : Direction Communication - Ville de Besançon
Photographies : Éric Chatelain, Jean-Charles Sexe, Christine Pidancet.
Imprimerie municipale - Tirage : 150 exemplaires - Mars 2018

La lutte contre
les changements
climatiques
et la protection
de l'atmosphère

La préservation
de la biodiversité,
la protection
des milieux
et des ressources

La cohésion sociale
et la solidarité
entre les territoires
et les générations

L'épanouissement
de tous les êtres
humains

Une dynamique
de développement
suivant des modes
de production
et de consommation
responsables